



COMITÉ DE **PILOTAGE NATURA 2000**

« **Vallée de l'Isard, mail de Bulard, pics de Maubermé, de Serre-Haute et du Crabère** »

FR7300821 et FR7312001

« **Vallée du Ribérot et massif du Mont Valier** »

FR7300822 et FR7312003

Sites Directive Habitats (**Z**one **S**péciale de **C**onservation)
et Directive Oiseaux (**Z**one de **P**rotection **S**péciale)





Présentation du dispositif Natura 2000

Les site N2000 du massif du Mont Valier et de la vallée de l'Isard

Bilan des actions 2025

Actions prévues en 2026

Révision du DOCOB du site de la vallée de l'Isard

Réseau européen de sites naturels remarquables

- Rareté / fragilité de certaines espèces et de leurs habitats

Origine

- Directive oiseaux (DO) 1979 (Annexe I)
- Directive Habitat Faune Flore (DHFF) 1992 et ses annexes (Annexes I : habitats naturels ; II : espèces)

Objectif

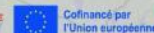
- Maintenir ou rétablir, dans un état de conservation favorable, les habitats naturels, les espèces et les habitats d'espèces concernés (espèces et habitats d'intérêt communautaire)
- Concilier préservation et maintien des activités humaines, économiques et sociales

La gestion des sites

- Un plan de gestion : le DOCOB (DOCument d'OBjectifs)
- Le plan d'actions du DOCOB : des actions d'animation, de préservation et des études et suivis scientifiques

LES SITES NATURA 2000 DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES PYRÉNÉES ARIÉGEOISES

Carte réalisée par le PNRPA - 2025



1 Garonne, Ariège, Hers, Salat, Pique et Neste

- Surface : **60 km** de linéaire de la confluence avec la Garonne en aval (commune de Roquefort-sur-Garonne (31)) jusqu'à la confluence avec le ruisseau Hoque du Champ (commune de Couflens (09)) en amont.
- Animation : **SMEAG**

2 Grotte de Tourtouse

- Surface : **1 ha**
- Animation : **PNRPA**

3 Grotte d'Aliou

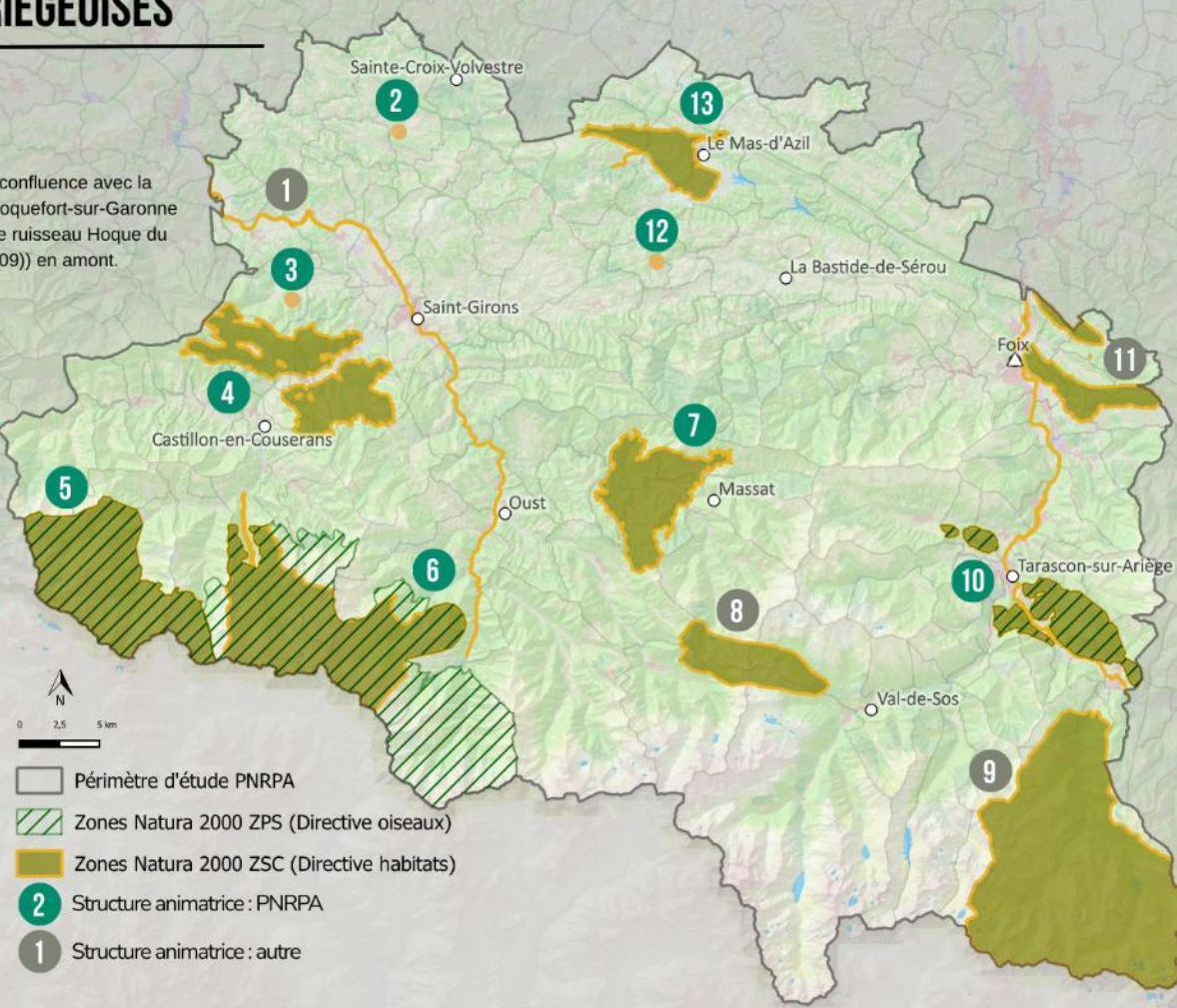
- Surface : **1 ha**
- Animation : **PNRPA**

4 Chars de Moulis et de Liqué, grotte d'Aubert, Soulane de balaguères et de Sainte-Catherine, granges des vallées de Sour et d'Astien

- Surface : **4 370 ha**
- Animation : **PNRPA**

5 Vallée de l'Isard, Mail de Bulard, pics de Maubermé, de Serre-Haute et de Crabère

- Surface : **6 430 ha**
- Animation : **PNRPA**



- Périmètre d'étude PNRPA
- ▨ ZONES Natura 2000 ZPS (Directive oiseaux)
- ZONES Natura 2000 ZSC (Directive habitats)
- 2 Structure animatrice : PNRPA
- 1 Structure animatrice : autre

6 Vallée du Ribérot et massif du Mont Valier

- Surface : **15 620 ha**
- Animation : **PNRPA**

7 Grotte du Ker de Massat

- Surface : **3 230 ha**
- Animation : **PNRPA**

13 Queirs du Mas d'Azil et de Camarade, grottes du Mas d'Azil et de la Carrière de Sabarat

- Surface : **1 630 ha**
- Animation : **PNRPA**

12 Grotte de Montseron

- Surface : **1 ha**
- Animation : **PNRPA**

11 Pechs de Foix, Soula et Roquefixade, grotte de l'Herm

- Surface : **2 211 ha**
- Animation : **Région Occitanie, ANA-CEN09**

10 Quiès calcaires de Tarascon-sur-Ariège et grotte de la Petite Couagno

- Surface : **2 480 ha**
- Animation : **PNRPA**

9 Vallée de l'Aston

- Surface : **14 962 ha**
- Animation : **Observatoire de la montagne**

8 Mont Ceint, Mont Béas, tourbière de Bernadouze

- Surface : **2 220 ha**
- Animation : **Commune de Le Port**

Le site Natura 2000 « vallée de l'Isard »



6 422 ha

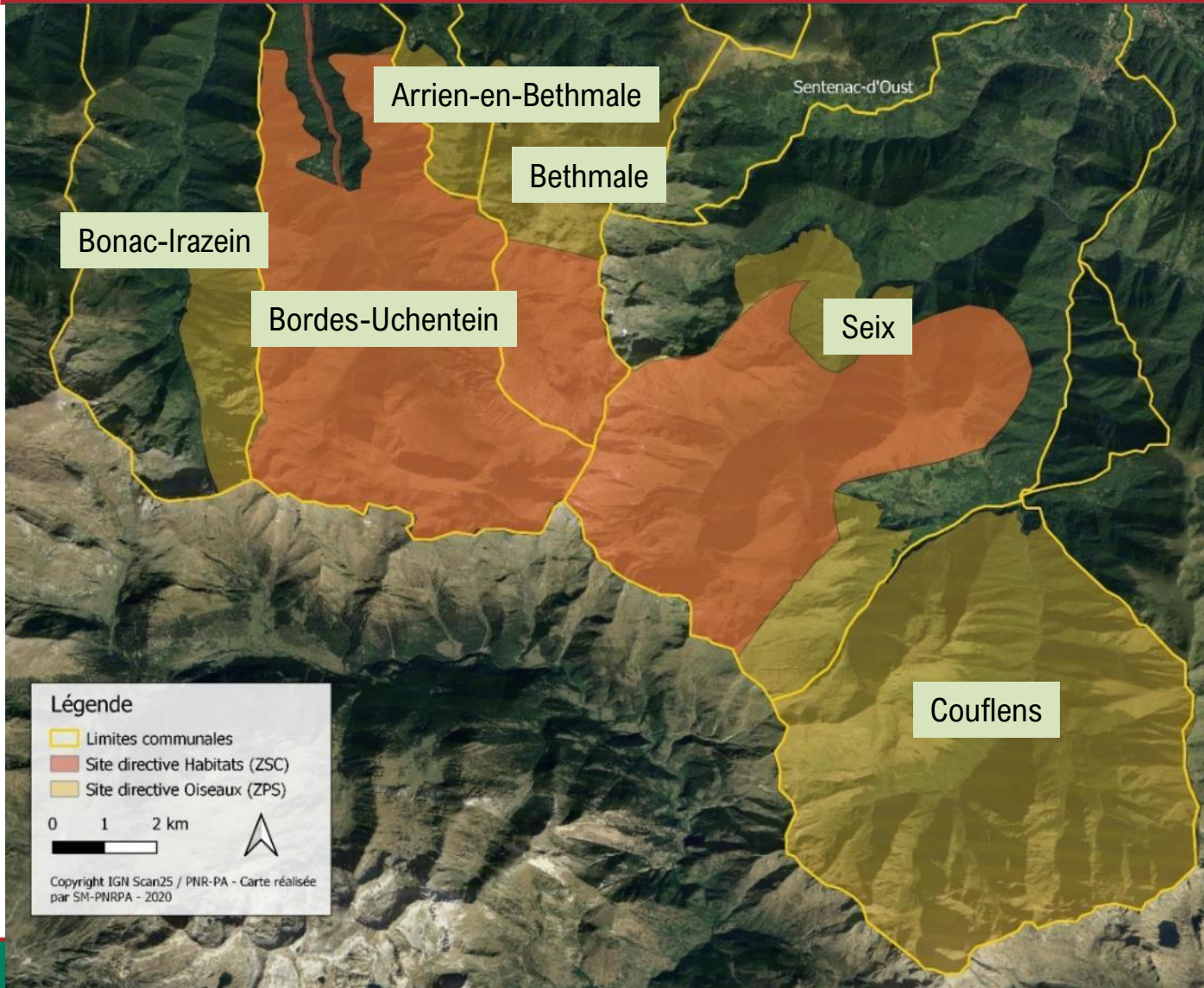
Directives Habitats et Oiseaux

3 communes

32 espèces d'intérêt communautaire

27 habitats d'intérêt communautaire

Le site Natura 2000 « massif du Mont Valier »



15 616 ha

Directive Oiseaux

7 745 ha

Directive Habitats

6 communes

30 espèces d'intérêt communautaire

20 habitats d'intérêt communautaire



Les site Natura 2000 « Isard » et « Valier »



Structure porteuse / animatrice : Syndicat Mixte du PNRPA

3 agents : Julie Duhoux, Naémie Rochwerger / Marion Chetaille, David Pasin

Présidente du COPIL du site du Valier : Hélène Nirascou (Seix)

Président du COPIL du site de l'Isard : Christian Mestriner (Bonac-Irazein)

Structure porteuse et Présidente élues pour 3 ans (2024-2026)

Les enjeux

Espèces :

- Oiseaux (annexe 1 DO) : gypaète barbu, grand tétras, lagopède alpin, monticole de roche, chouette de Tengmalm, pic noir, pie-grièche écorcheur, perdrix grise des Pyrénées...
- Autres espèces (annexe 2 DHFF) : lézard du Val d'Aran, desman des Pyrénées, rosalie des alpes, murin de Bechstein, ours brun...

Habitats :

- Pelouses de montagne
- Landes
- Prairies
- Tourbières
- Hêtraies
- Pentes rocheuses





Questions ? Remarques ?



Bilan des actions 2025



Animateur du DOCOB



Accompagnement sur le volet
agricole collectif

**Environ 33 000€ pour
chacun des sites**



Accompagnement sur l'**éducation à
l'environnement, la sensibilisation des
professionnels et du grand public**



Accompagnement sur le volet
agricole individuel



Accompagnement sur les
suivis écologiques



Volet agricole collectif (pastoral)



COPIL Natura 2000 Isard et Valier – 4 février 2026 – Saint-Girons

Rappel - contractualisation MAEc des GP en 2023-24 sur les sites Isard et Valier

Territoire	GP	Surfaces et montants engagés suite aux diagnostics					Historique 2016 - 2022
		PRA3 (ha)	ESP2 (ha)	MHU2 (ha)	Total annuel par GP (€)	Total par GP sur 5 ans (€)	Total annuel par GP (€)
Vallée de l'Isard	Izard	160,15	13,08	5,4	14 411 €	72 056 €	25 288 €
	Ourdouas	124,77			8 893 €	44 467 €	-
	Bentaillou	137,56			9 904 €	49 522 €	-
	Urets	149,45	5,59		11 571 €	57 855 €	-
	Bonac Vallée d'Orle	93,07	8,44		7 925 €	39 624 €	20 573 €
Massif du Mont Valier	Trapech	145,94	10,92		12 091 €	60 455 €	25 828 €
	Taus Espugues	146,26			10 531 €	52 653 €	25 099 €
	Soulas	173,67			12 504 €	62 521	-
	Arreau	173,5			12 492 €	62 460 €	25 537 €
	Fonta	79,34			5 712 €	28 562 €	14 945 €
	Arrien en Bethmale	41,67			3 000 €	15 001 €	-
	Oust	110,63	14,13		10 014 €	50 071 €	-
	Montrouch	68,49			4 931 €	24 656 €	-
TOTAL		1 601,06 ha	51,71 ha	5,4 ha	123 781 €	618 905 €	137 270 €

Accompagnement et suivi général des MAEc



FEDERATION PASTORALE DE PAYSAGE		Enregistrement des interventions		GP d'Arreau					
PRA1 "SHP collective"		Campagne 2024							
N° ilot PAC	N° parcelle PAC	Quartier	Effectifs transhumants	UGB	Date d'entrée	Date de sortie	Fauchage, broyage, débroussaillage, écobuage, pose des clôtures et des points d'eau, points d'affouragement (indiquer la localisation, le matériel utilisé, la date et la durée de l'intervention)		
1	S1	Bilingué - Arreau	Moins de 6 mois (0,4 UGB)	25	10	1/07	20/10		
			Bovins	6 mois à 2 ans (0,6 UGB)	14	8,4	1/07		20/10
			Plus de 2 ans (1 UGB)	53	53	1/07	20/10		



GP d'Arreau
Pâtre :

Cahier d'Estive 2025

Semaine : du

Semaine_n°	lundi	/	mardi	/	mercredi	/	jeudi	/	v
Nom du gardien									
Congé ou Repos	<input type="checkbox"/> congé <input type="checkbox"/> repos		<input type="checkbox"/> congé <input type="checkbox"/> repos		<input type="checkbox"/> congé <input type="checkbox"/> repos		<input type="checkbox"/> congé <input type="checkbox"/> repos		<input type="checkbox"/>
Météo									
N° lot :	Quartier / n° parcelle MAEC								
Regroupement nocturne	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		<input type="checkbox"/>
Chien de Protection	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		<input type="checkbox"/>
Sel	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> libre service		<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> libre service		<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> libre service		<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> libre service		<input type="checkbox"/>
Soins									

**Accompagnement administratif
(enregistrement des pratiques)**

**Actualisation / révision de plans de
gestion de MAEc**

**Aide à la mise en œuvre des plans
de gestion :**

- pâtre,
- ajustement des effectifs,
- accompagnement des travaux,
- rappel des engagements

Formation MAEc avec les 13 présidentes et présidents de GP



Interventions du PNR et de la FPA sur les enjeux des sites Natura 2000 avec un atelier « milieux pastoraux et habitats d'intérêt communautaire »

10 fiches milieux

À identifier

A caractériser (qualités écologiques et pastorales)

A gérer (marges de manœuvre pastorales pour maintenir / améliorer leur état)



A) Objectifs :

- Faire le point sur le déroulement de l'estive et sur les projets pastoraux en lien avec les MAEc
- Echanger sur l'application du contrat MAEc, procéder à des rappels ou ajustements si besoin.

GP du Trapech

- Point sur le contrat PRA3 « pâturage » sur le quartier de Barlonguère et sur le contrat ESP2 « Grand tétras » à l'aplomb du Bois de Bounique (retard de pâturage à ajuster).
- Et aussi : projets d'écobuage du GP ; démarche de création RNNS ; enjeu de ressource en eau sur l'estive

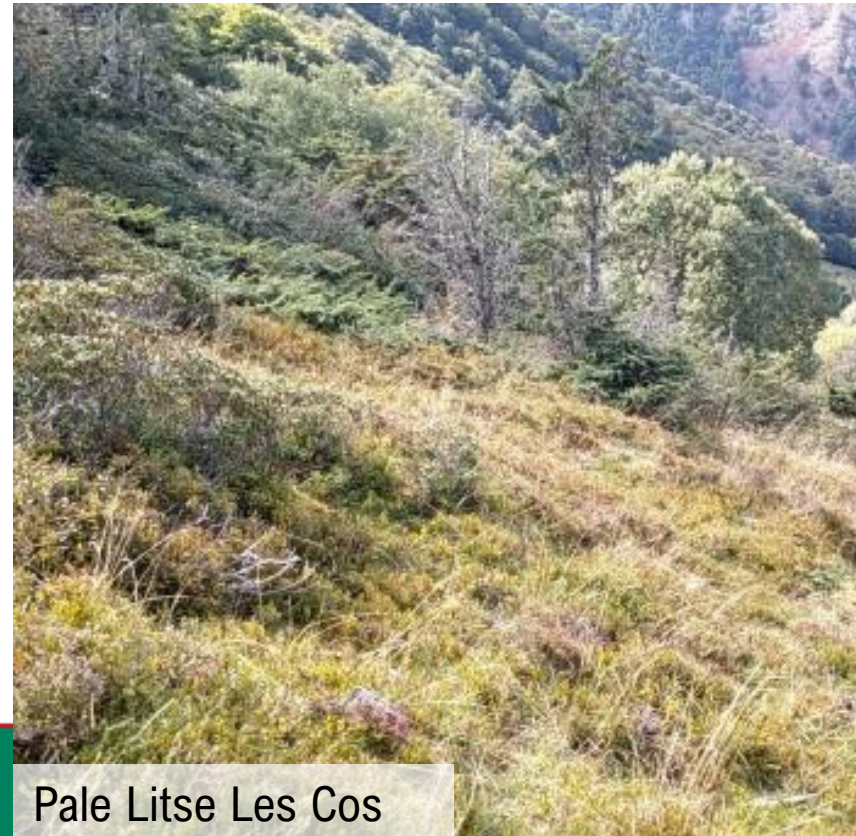


GP d'Ourdouas

- Point sur les contrats PRA3 « pâturage » sur Jos la Pleyre et Pale Litse Les Cos (entretien pelouse à Gispet et mosaïque abritant la Perdrix grise).
- Et aussi : projets d'écobuage du GP ; aménagements et besoin en eau ; enjeu de pression cervidés



Jos la Pleyre



Pale Litse Les Cos

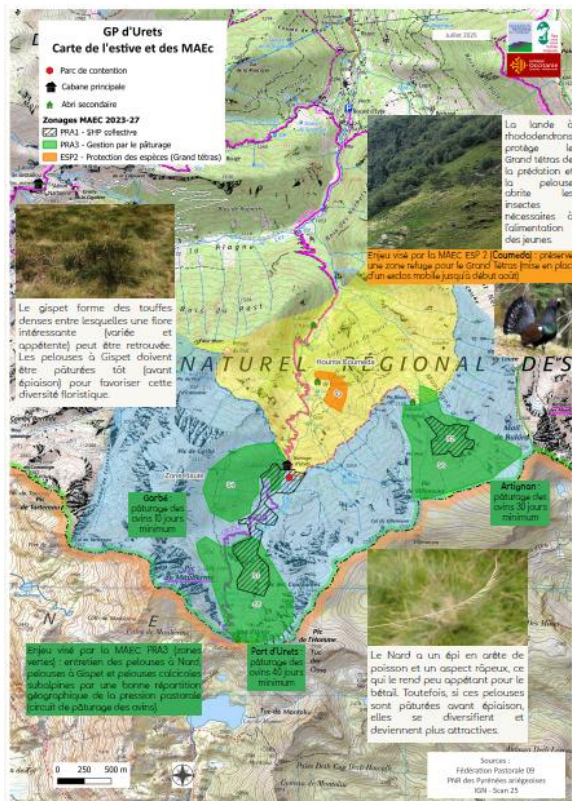
GP de l'Izard

- Point sur le contrat PRA3 « pâturage » sur la soulane (entretien pelouse à Nard, Gispet et pelouses calcicoles, mosaïque abritant la Perdrix grise). + Sensibilisation sur l'engagement Grand tétras.
- Et aussi : pratiques sanitaires, parc de soin, équilibre du pâturage entre les quartiers, cabanes.



Carnets d'estive : des affiches sur les MAEc pour les cabanes pastorales

6 carnets d'estive réalisés : GP de l'Izard, Ourdouas, Urets, Taus-Espugues, Fonta, Trapech.



L'estive

Groupement pastoral d'Urets

- Chaque été, de juin à la mi-octobre, l'estive d'Urets accueille environ 800 brebis, 35 bovins et 3 équins transhumés par une dizaine d'éleveurs.
- Caractéristiques du foncier et zonages naturels : estive située sur la commune de Sentein, en territoire domanial, sur le site Natura 2000 « Vallée de l'Isard, mail de Bulard, pics de Maubermé, de Serre haute et du Crabère ».
- Gestionnaire pastoral : le GP d'Urets. Le gardiennage est assuré par 2 pâtres salariés. Le contexte de prédation ursine influence la stratégie de conduite des brebis (conduite regroupée, ramasse nocturne).

Ses MAEc...

MAEC kezako ?

Élevage, production et biodiversité ne sont pas incompatibles, bien au contraire. Les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEc) sont des contrats PAC volontaires engagés par les GP pour mettre en œuvre ou poursuivre des pratiques agricoles vertueuses pour l'environnement.

Concrètement, sur le GP d'Urets ?

Le GP d'Urets perçoit chaque année de l'ordre de 14 000€ pour maintenir les effectifs transhumés (MAEc SHP collective S1-S2) et pour exercer un pâturage qui préserve la biodiversité du site (MAEc Natura 2000, S3, S4, S5, S6).
Un plan de gestion 2023-2027 doit être suivi et peut être contrôlé. Il précise les modalités de pâturage des différents zonages (voir carte).

... pour protéger sa faune et ses milieux !

Le grand tétras vit et niche sur la très haute de la sapinière.

Le Grand tétras vit dans des mosaïques de landes, pelouses et landes forestières qui lui servent d'habitat, de refuge et de zone d'alimentation. La gestion pastorale doit être adaptée (pâturage mais sans passage précoce) pour permettre la préservation des niches et l'entretien de ces mosaïques, avec un recouvrement de lande entre 40 et 60%.

Plan de gestion MAEC ESP2 (S3) : empêcher le pâturage des bovins jusqu'au 31/07 en mettant en place un exclus (uban mobile bien visible, voir carte du plan de gestion).


Pelouse calcicole alpine et subalpine.

Ces pelouses sont sur sols carbonatés et superficiels. Elles sont variées et appétentes mais particulièrement sensibles à l'érosion : bien que ces zones, souvent en crêtes, soient attractives pour les brebis, il faut éviter de les y faire pâturer longtemps (surpâturage).

Pelouses à Gispet.

Les pelouses à Gispet sont très présentes sur les estives ariégeoises mais constituent pourtant un habitat endémique pyrénéen ! Ces pelouses sont sur sols acides et pauvres en nutriments. Afin de maintenir la diversité de ces pelouses et valoriser les espèces compagnes (trèfle alpin, renoncule des Pyrénées, fenouil des Alpes, jasionne pérenne, plantain, campanule, etc.), elles doivent être pâturées tôt (avant épiaison et en cœur d'estive). Les équins valorisent bien le Gispet.

Plan de gestion MAEC PRA3 : utilisation de la zone haute par minimum 700 brebis adultes et avec :
S4 - Garbé : min. 10 jours sur la saison pour entretenir les pelouses à Gispet et à Nard
S5 - Port d'Urets : min. 40 jours sur la saison pour entretenir les pelouses à Nard et les pelouses calcicoles
S6 - Artignan : min. 30 jours sur la saison pour entretenir les pelouses calcicoles subalpines




Etude des habitats d'intérêt communautaire en MAEc Natura 2000 :

- État de conservation en début de contrat MAEc (2024/2025) ?
 - Etat de conservation à l'issue du contrat MAEc (2029/2030) ?
- ⇒ Suivre et caractériser leur évolution dans les zones engagées en MAEc
- ⇒ Connaître et mettre en évidence la diversité floristique en estive

Au niveau départemental

- 25 estives visitées en 2024/2025
- 83 relevés terrain à analyser

Sur les 2 sites

32 relevés effectués en 2024/2025 sur les 10 estives ayant engagé des MAEc en site Natura 2000 à Directive Habitat

Les états 0 – le relevé de terrain

Conditions stationnelles

=

Localisation

Altitude

Exposition, pente

Autres caractéristiques (pierrosité,
type et profondeur du sol, etc)

Relevé Botanique

=

- Description générale des strates de végétation et leur recouvrement
- Liste des graminées, autres herbacées et des ligneux avec leur abondance

Considérations pastorales

=

Présence de caminoles ou
aménagements

Note de raclage

Quantité de (%) de refus

Impact sur ligneux

Présence de bousiers

- Organisation de sessions de formation avec l'intervention d'un vétérinaire auprès des présidents de GP (PAEc SHP Collective).
- Préparation d'une formation « Préparer sa montée en estive et gérer les soins en montagne » avec Bio Ariège-Garonne pour 2026.



RESPONSABLE DE PUBLICATION: Bio Ariège-Garonne
PARTENAIRES: Fédération Pastorale OS, GDS OS, LVD OS, PNR Pyrénées Ariégeoises, Chambre d'agriculture OS, Dr Nathalie Laroche (membre du GIE Zone verte et vétérinaire), Dr Emille Gasse (vétérinaire, GTV Occitanie), Dr Alberto Jorda Bianco (vétérinaire) et vétérinaires de l'Ariège

Les défis posés par le parasitisme sont complexes en estive. En effet, des troupeaux aux historiques sanitaires différents se retrouvent mélangés et sont confrontés à un milieu exigeant où les soins sont difficiles. De plus, plusieurs études ont démontré un impact négatif des traitements antiparasitaires sur les écosystèmes d'altitude. Ce contexte amène à réfléchir sur la stratégie sanitaire à adopter en collectif : quand choisir d'effectuer un traitement ? Sur quels animaux, à quel moment, avec quelles molécules et quels arrière-effets à la descente d'estive ? Pour les pâtres, comment établir une méthode de suivi en accord avec l'ensemble des éleveurs ?

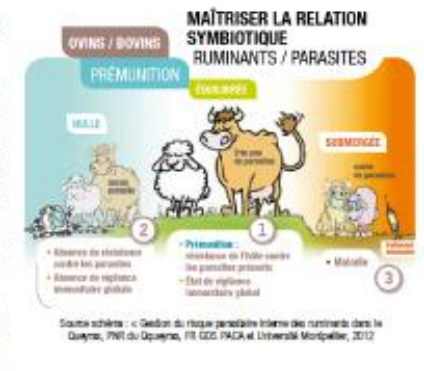


1 - Connaître les impacts des traitements antiparasitaires sur les troupeaux et les écosystèmes

1 - Les impacts sur les troupeaux

L'utilisation **systématique** des vermifuges peut devenir excessive et contreproductive :

- 1 > Les parasites et les ruminants coexistent depuis plusieurs centaines de milliers d'années. L'utilisation de traitements chimiques depuis une cinquantaine d'années n'a pas entraîné l'éradication des espèces parasitaires. Elle a plutôt favorisé l'apparition de résistances aux molécules utilisées. C'est le cas notamment pour les strongles. Des exemples sont présentés dans le tableau en page 2.
- 2 > Vis-à-vis de certains parasites, les animaux développent une **immunité**. Celle-ci est empêchée en cas d'utilisation systématique non raisonnée de produits antiparasitaires.
- 3 > Pour les éleveurs qui **sélectionnent** les animaux sur le critère de la résistance au parasitisme, un traitement systématique sur tout le troupeau empêche de les identifier.



OVINS / BOVINS
PRÉMUNITION
MAÎTRISER LA RELATION SYMBIOTIQUE RUMINANTS / PARASITES

1 - **Prémunition** : résistance de l'hôte contre les parasites présents
 - État de résistance immunitaire global

2 - **Immunité** : absence de réactions contre les parasites
 - Absence de réaction immunitaire globale

3 - **Mutabilité** : résistance de l'hôte contre les parasites présents
 - État de résistance immunitaire global

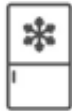
Source schéma : « Gestion du risque parasitaire interne des ruminants dans le Quercy, PNR du Quercy, FR GDS PACA et Université Montpellier, 2012 »

Aspects sanitaires : les actions possibles à l'échelle de la Fédération pastorale



- **Diffuser des documents** informatifs (guides de bonnes pratiques, newsletter, études) ou réglementaires (ex de registres sanitaires, adaptation du cahier d'estive ?)

- Accompagner la mise en place de la **collecte de déchets** vétérinaires



- **Equiper les cabanes** pour la conservation des produits

- **Former** les éleveurs transhumants et les pâtres



Questionnaire auprès des présidents de GP (10 réponses sur les 2 sites dont 9 GP employeurs).

→ 7 présidents intéressés pour s'équiper en armoire à pharmacie et/ou en sacoche pour les pâtres.

→ 7 présidents intéressés pour mettre en place en estive le recyclage des déchets vétérinaires.



Questions ? Remarques ?





LES PELOUSES CALCAIRES ALPINES ET SUBALPINES [6170]

Connaissance de
l'habitat et stratégie
de suivi sur le
territoire du
CBNPMP



I. Caractéristiques de l’habitat et contexte

II. Habitats associés ou en contact et dynamiques

III. Travaux réalisés en 2023-2025

- Habitat patrimonial de montagne riches en espèces
- Espèces protégées, déterminantes ZNIEFF, NT et VU sur listes rouges
- Rapportage 2019 : état de conservation favorable

Nom scientifique	Nom français	Statut réglementaire	Statut Liste rouge
<i>Adonis pyrenaica</i> DC., 1815	Adonis des Pyrénées	Protection nationale Art.1	Quasi-Menacé en France; Quasi-Menacé en Aquitaine
<i>Armeria pubinervis</i> Boiss., 1848	Armerie a nervures pubescentes	Protection nationale Art.1	Quasi-Menacé en France
<i>Carex montana</i> L., 1753	Laiche des montagnes	-	Quasi-Menacé en Aquitaine
<i>Carex myosuroides</i> Vill., 1779	Elyne queue-de-souris	-	Quasi-Menacé en Aquitaine
<i>Carex rupestris</i> All., 1785	Laiche des rochers	-	Quasi-Menacé en Aquitaine
<i>Daphne cneorum</i> L., 1753	Daphne camelee	Protection Aquitaine Art.6	Vulnérable en Aquitaine
<i>Festuca alpina</i> Suter, 1802	Fétuque des Alpes	-	Quasi-Menacé Midi-Pyrénées
<i>Festuca pumila</i> Chaix, 1785	Fétuque naine, Fétuque a quatre fleurs	-	Quasi-Menacé Midi-Pyrénées
<i>Geranium cinereum</i> Cav., 1787	Geranium cendré	Protection nationale Art.1	-
<i>Iberis saxatilis</i> L., 1756	Ibérus saxatile	Protection Midi-Pyrénées Art.1	-
<i>Plantago monosperma</i> Pourr., 1788	Plantain a une graine	Protection Midi-Pyrénées Art.1	-
<i>Poa molinerii</i> Balb., 1801	Paturin de Molineri	-	Quasi-Menacé Midi-Pyrénées
<i>Saxifraga hirsuta</i> subsp. <i>paucicrenata</i> (Leresche ex Gillot) D.A. Webb, 1963	Saxifrage peu crenelée	-	Quasi-Menacé Midi-Pyrénées
<i>Seseli montanum</i> subsp. <i>nanum</i> (Dufour) O. Bolòs & Vigo, 1974	Seseli nain	Protection Midi-Pyrénées Art.1	-
<i>Thymelaea passerina</i> (L.) Coss. & Germ., 1861	Passerine annuelle	-	Quasi-Menacé en Aquitaine
<i>Thymelaea tinctoria</i> subsp. <i>navalis</i> (Ramond) Nyman, 1881	Passerine des neiges	-	Quasi-Menacé en Aquitaine; Vulnérable en Midi-Pyrénées

I.2. Identification des pelouses calcaires

Physionomie et micro-topographie Les différents types

- Etage montagnard supérieur à alpin = 1200 à 2800 m. alt
- Sols calcaires basophiles à acidoclines
- Pauvre à moyennement riche en éléments nutritifs
- Cinq habitats élémentaires
- Pentes modérées et couloirs en ombrée/ concaves frais / vires, replats rocheux et pieds de falaises en ombrée / rebords, corniches et pentes fortes en ombrée / blocs fixés ou éboulis carbonatés / vires sommitales / crêtes en soulanes à ensoleillement important
- Couvert neigeux, période de floraison brève
- Fort recouvrement de la végétation pour la majorité des communautés végétales

[6170-3] Pelouses calcicoles <u>orophiles</u> méso-hygrophiles des Pyrénées	Mésophile	<u>Oligotrophe</u> à <u>mésotrophe</u>	subalpin à alpin 1200m à 2400 m alt	<u>Acidocline</u> à <u>hyperbasophile</u> 6,5 à 8
[6170-4] Pelouses mésophiles des vires et pieds de falaises calcaires ombragées des Pyrénées	Mésophile	<u>Oligo-mésotrophile</u>	Montagnard à subalpin 1200 à 1800 m alt	Basophile 7 à 8
[6170-5] Landines des corniches et pentes calcaires fraîches des Pyrénées	Mésophile	<u>Oligo-mésotrophile</u>	Subalpin à alpin de 1500 à 2500 m alt	Basophile 7 à 8

Caractéristiques stationnelles

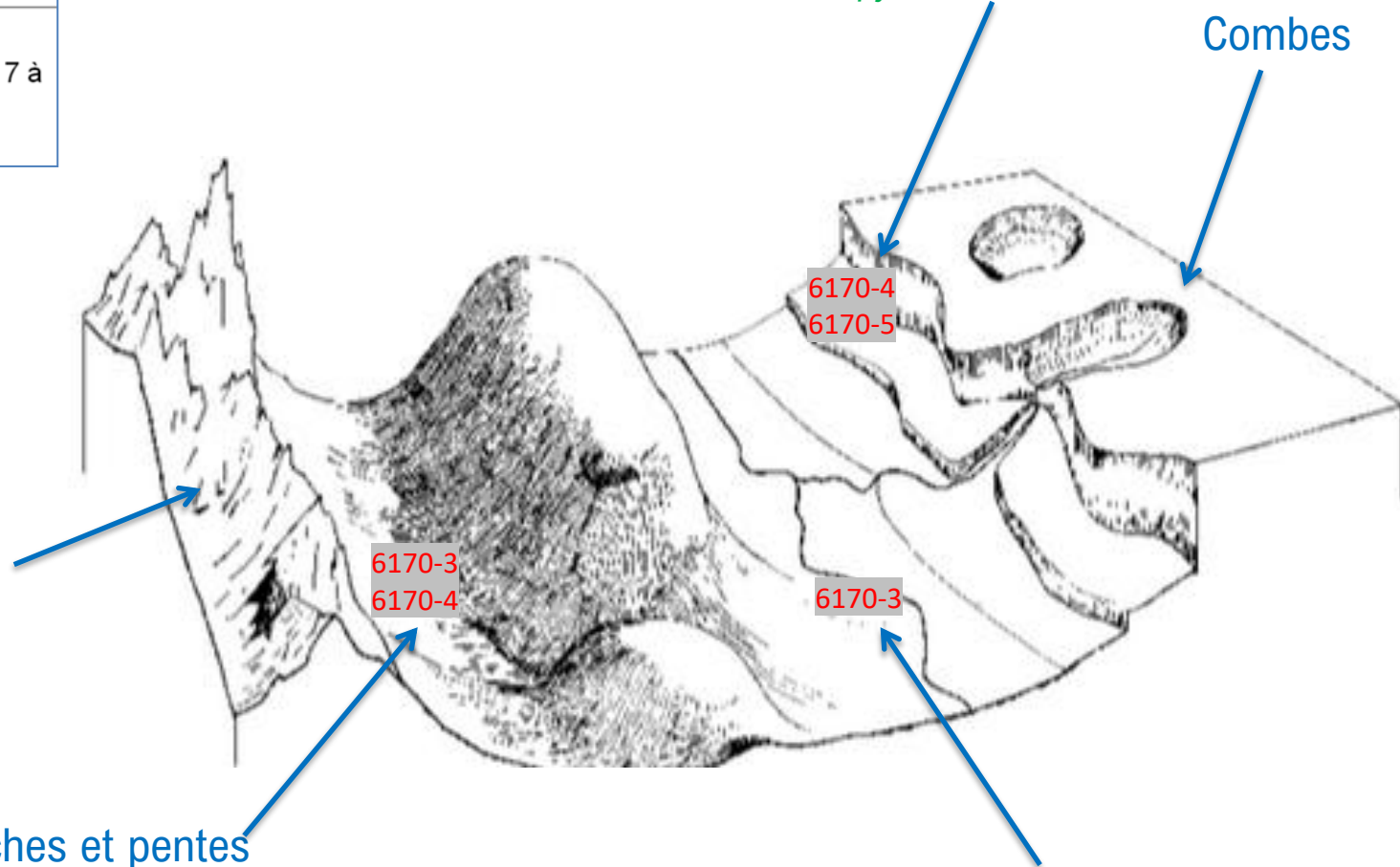
Vires, replats et pieds de falaises en expositions fraîches masquées du soleil
Salicion pyrenaicae

Combes

Affleurements rocheux

Corniches et pentes fortes en ombrée
Salicion pyrenaicae

Versants méso-hygrophiles en ombrée
Primulion intricatae



[6170-6] Pelouses
arcto-alpines des
crêtes ventées,
neutro-basophiles et
cryophiles des Alpes
et des Pyrénées

Mésophile
à xérophile

Oligotrophe à
oligo-
mésotrophe

subalpin à
alpin
2000m à 2800
m alt

Acidocline à
basophile 5,5 à
7,5

Caractéristiques stationnelles

Crêtes ventées

Oxytropido – Elynion myosuroidis
Festucion scopariae

6170-6

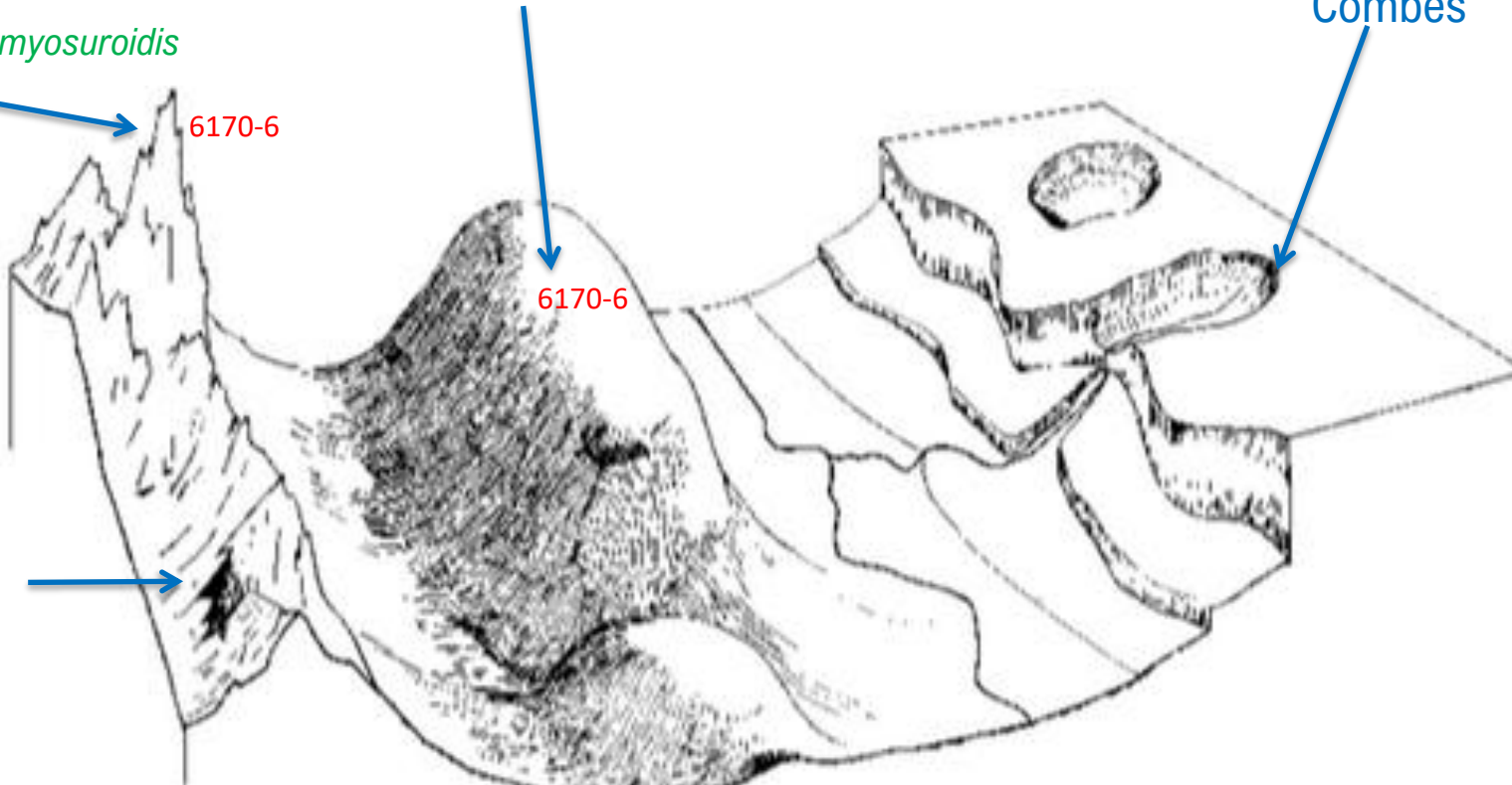
Croupes ventées et couloirs
soumis au vent

Oxytropido – Elynion myosuroidis

6170-6

Combes

Affleurements
rocheux



[6170-14] Pelouses
calicoles *orophiles*
sèches des Pyrénées

Mésoxérop
hile à
xérophile

Oligotrophile

Montagnard à
subalpin

Neutrophile à
basophile 6 à 8

Caractéristiques stationnelles

Crêtes ventées

Oxytropido – Elynon myosuroidis
Festucion scopariae

Éboulis et hauts de versants

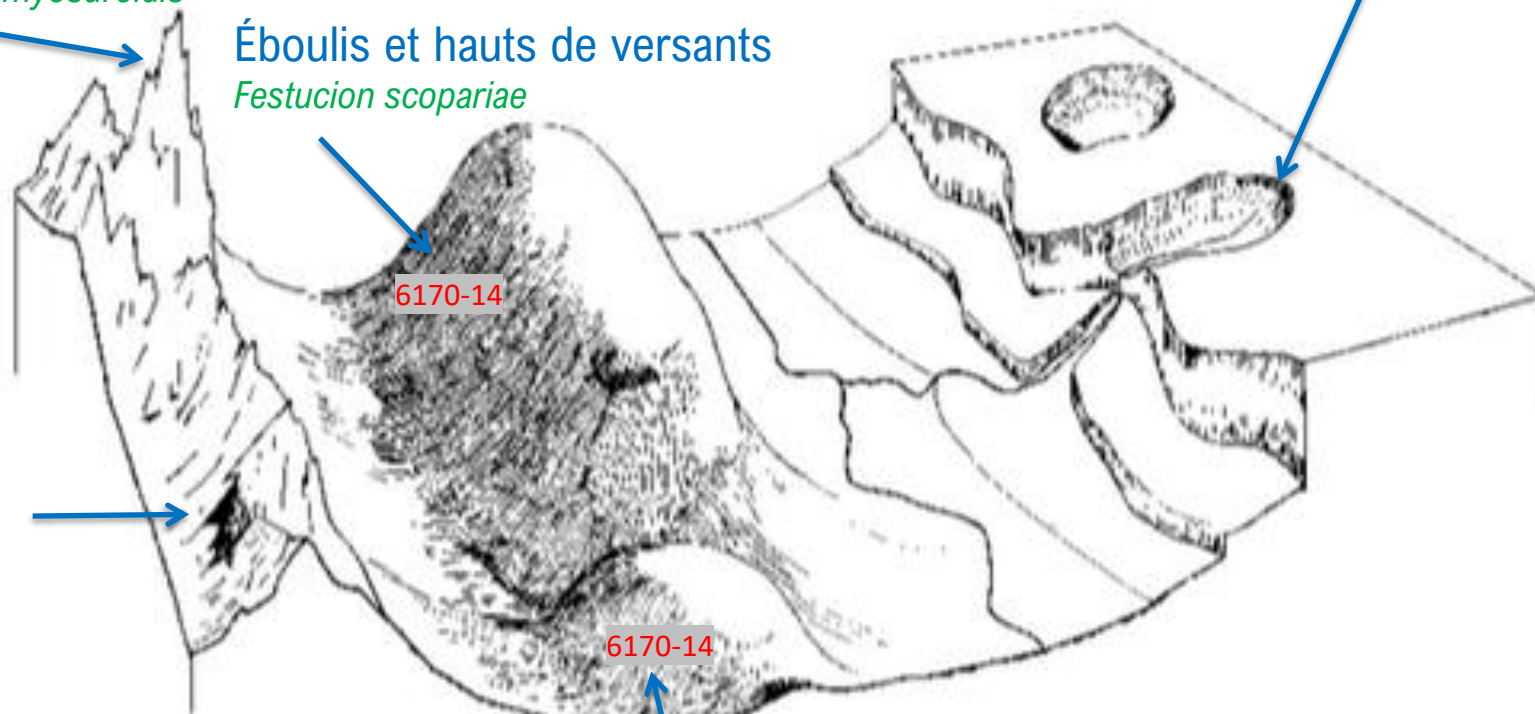
Festucion scopariae

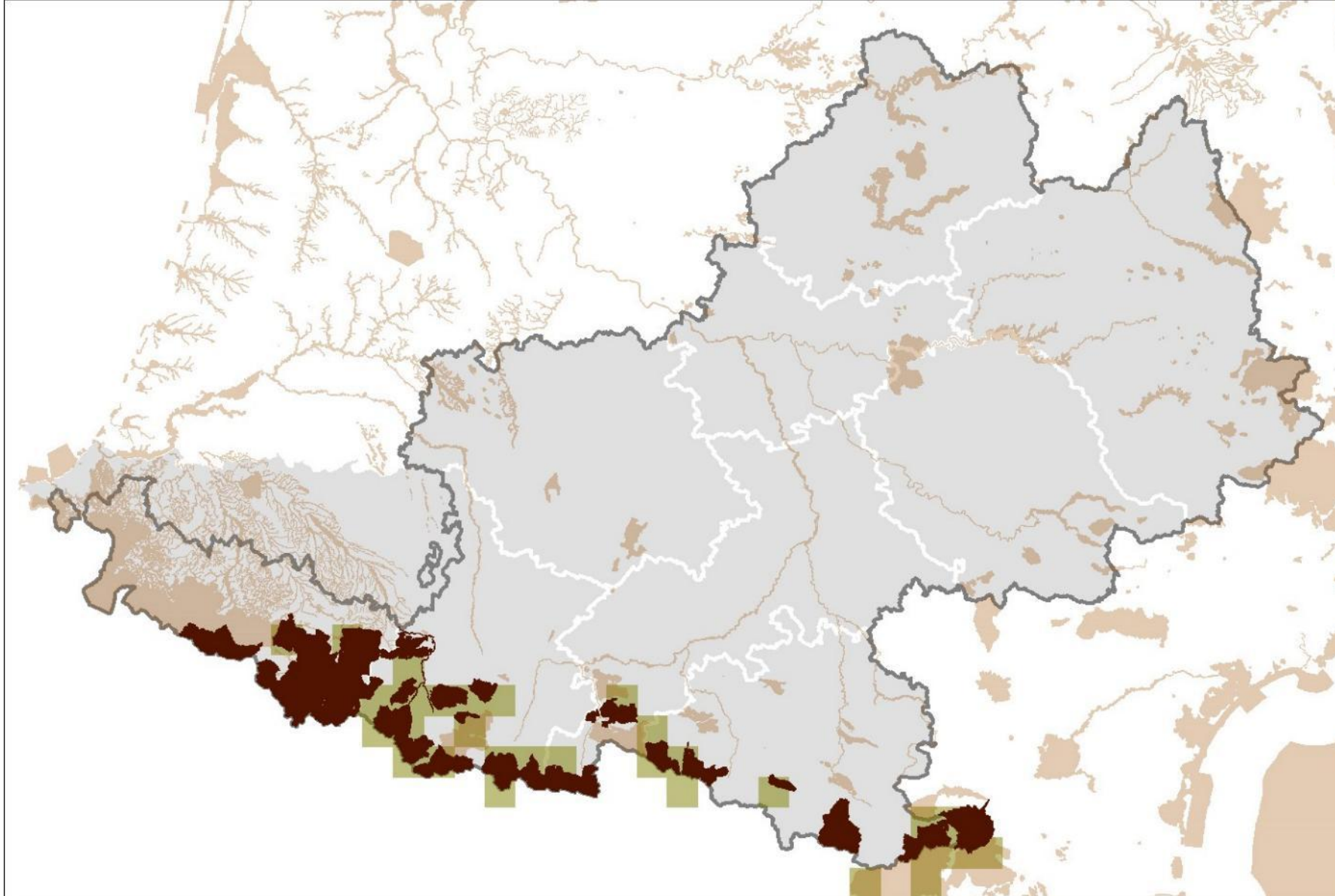
Combes

Affleurements
rocheux


Versants en soulane à forte pente

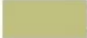
Festucion scopariae






 Site Natura 2000 de présence de l'habitat dans le territoire d'agrément

 Site Natura 2000 d'intérêt communautaire

 Maille 10km de présence de l'habitat (Rapportage DHFF, INPN 2019)

 Limites du territoire d'agrément

 Départements



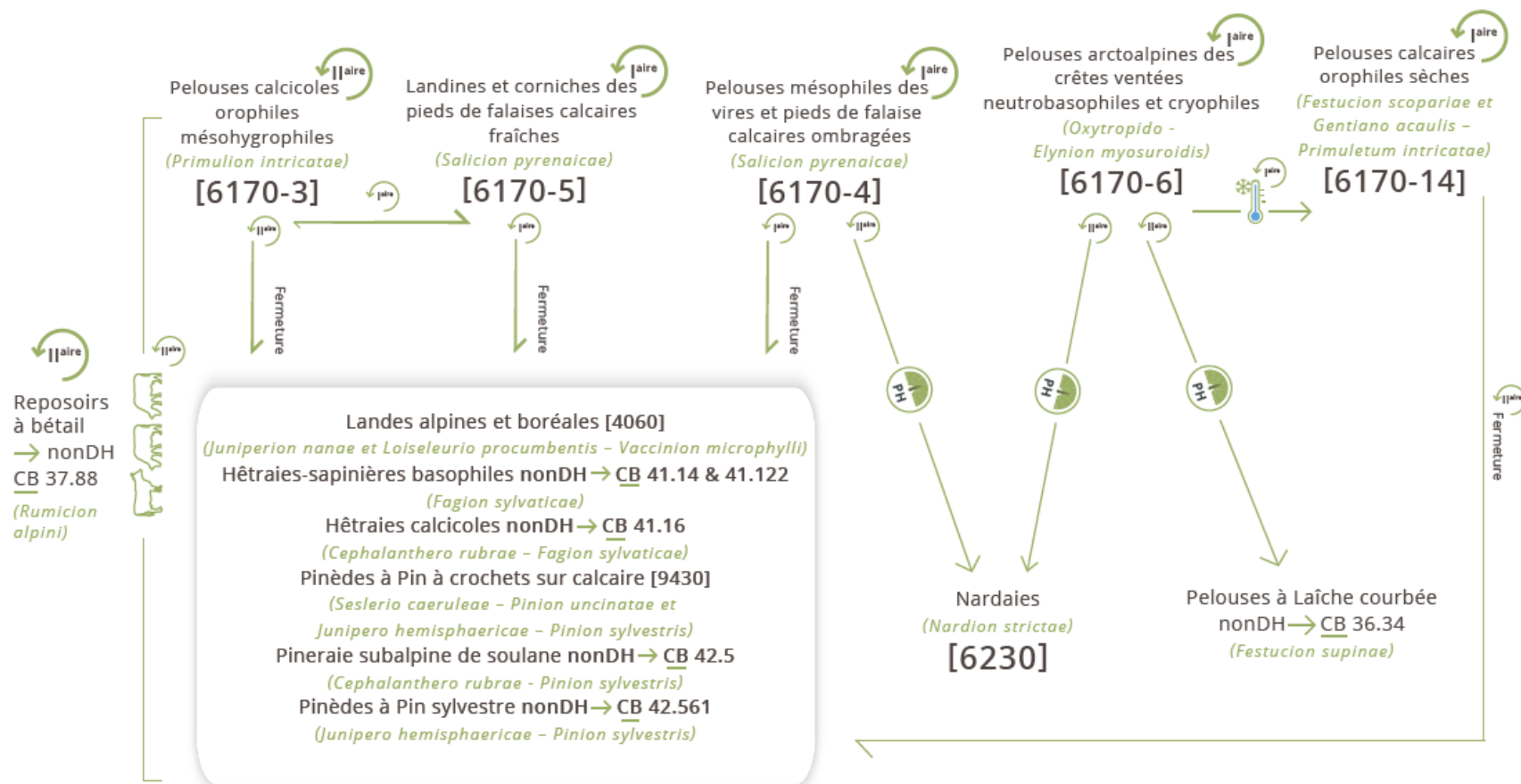
	6170			6170 - sous-type 1 -Pelouses fermées alpines			6170 - sous-type 2 - Pelouses des crêtes venteuses			6170 - sous-type 3 Pelouses en gradins et en guirlandes		
	global	pur	mosaïque	global	pur	mosaïque	global	pur	mosaïque	global	pur	mosaïque
Nombre polygones	2 782	704	2 078	1 631	429	1 202	223	46	177	1 012	265	747
Surface totale (ha)	17 333,34	2 752,96	14 580,38	12 310,85	2 033,73	10 277,12	748,35	154,42	593,93	6 466,36	843,67	5 622,70
Surface moyenne polygone (ha)	6,23	3,91	7,02	7,55	4,74	8,55	3,36	3,36	3,36	6,39	3,18	7,53

Code site Natura	Nom Site Natura	Surface HIC 6170 (en ha)
FR7200743	Massif du Ger et du Lurien	1065,09
FR7200746	Massif de l'Anie et d'Espelunguère	1055,58
FR7200744	Massif de Sesques et de l'Ossau	968,37
FR7200750	Montagnes de la Haute Soule	689,43
FR7300821	Vallée de l'Isard, mail de Bulard, pics de Maubermé, de Serre-Haute et du Crabère	578,40
FR7300928	Pic Long Campbielh	572,18
FR7300927	Estaubé, Gavarnie, Troumouse et Barroude	560,65
FR7300926	Ossoue, Aspé, Cestrède	373,63
FR7200745	Massif du Montagnon	337,69
FR7300822	Vallée du Riberot et massif du Mont Valier	301,68
FR7200742	Massif du Moule de Jaout	300,35
FR7300925	Gaube, Vignemale	227,81
FR7300920	Granquet-Pibeste et Soum d'Ech	200,30
FR7300931	Lac Bleu Léviste	198,14
FR7300825	Mont Ceint, mont Béas, tourbière de Bernadouze	170,87
FR7300831	Quérigut, Laurenti, Rabassolles, Balbonne, la Bruyante, haute vallée de l'Oriège	139,68
FR7300884	Zones rupestres xéothermiques du bassin de Marignac, Saint-Béat, pic du Gar,	124,36
FR7300934	Rio de Rié	83,43
FR7300924	Péguère, Barbat, Cambalés	77,13
FR7300923	Moun Né de Cauterets, pic de Cabalirros	71,48
FR7300921	Gabizos (et vallée d'Arrens, versant sud-est du Gabizos)	57,04
FR7200747	Massif du Layens	40,91
FR7300932	Liset de Hount Blanche	40,84
FR7300935	Haut-Louron : Aygues Tortes, Caillaus, Gours Blancs, Gorges de Clarabide, pics	26,63
FR7300930	des Pichadères et d'Estouère, montagne de Tramadits	17,22
FR9101470	Haute Vallée de l'Aude et Bassin de l'Aigrette	12,66
FR7300880	Haute vallée d'Oô / Haute vallée de la Pique	10,96
FR7300827	Vallée de l'Aston	3,59
FR7300922	Gaves de Pau et de Cauterets (et gorge de Cauterets)	0,28

II. Habitats associés ou en contacts dynamiques



PELOUSES CALCAIRES ALPINES ET SUBALPINES [6170]



DIAGNOSE ÉCOLOGIQUE
 Pelouses calcaires alpines et subalpines

- Évolution naturelle de la végétation
- Surpâturage
- Gel / dégel
- Acidification
- Formation primaire
- Formation secondaire
- nonDH Non d'intérêt communautaire
- CB Corine biotope

Sous-type 1 - Pelouses fermées alpines

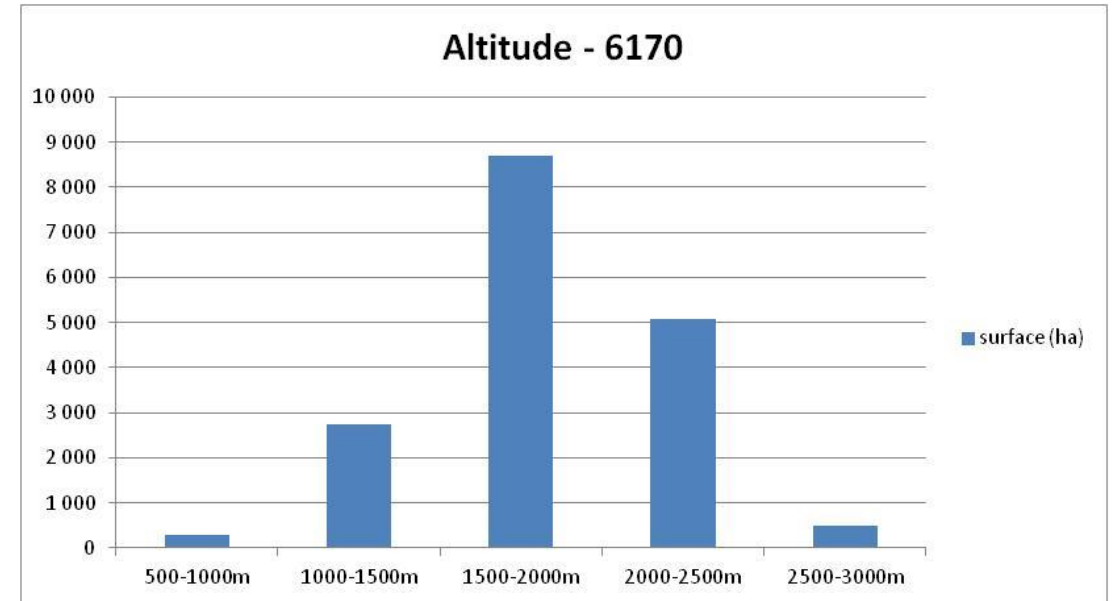
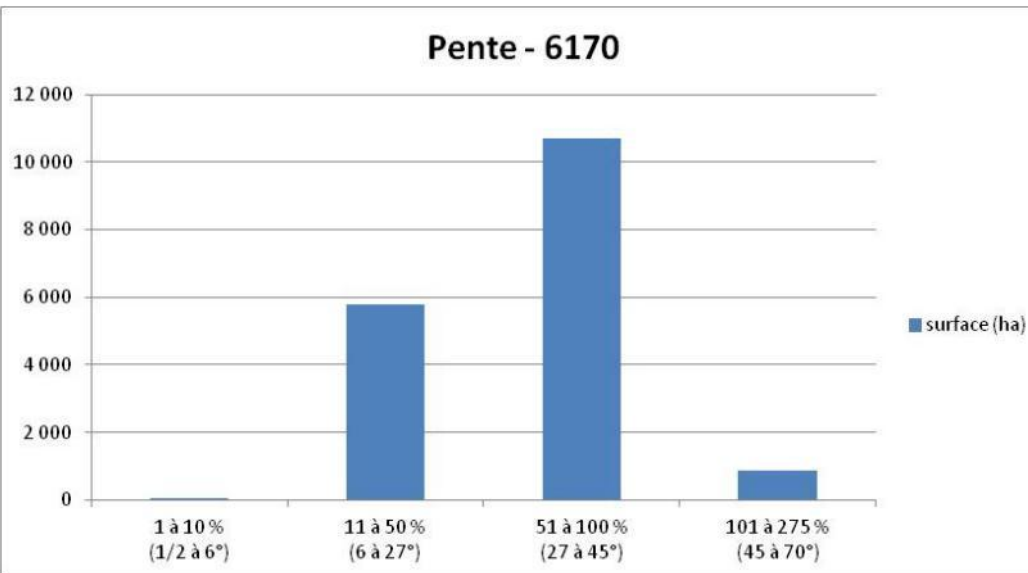
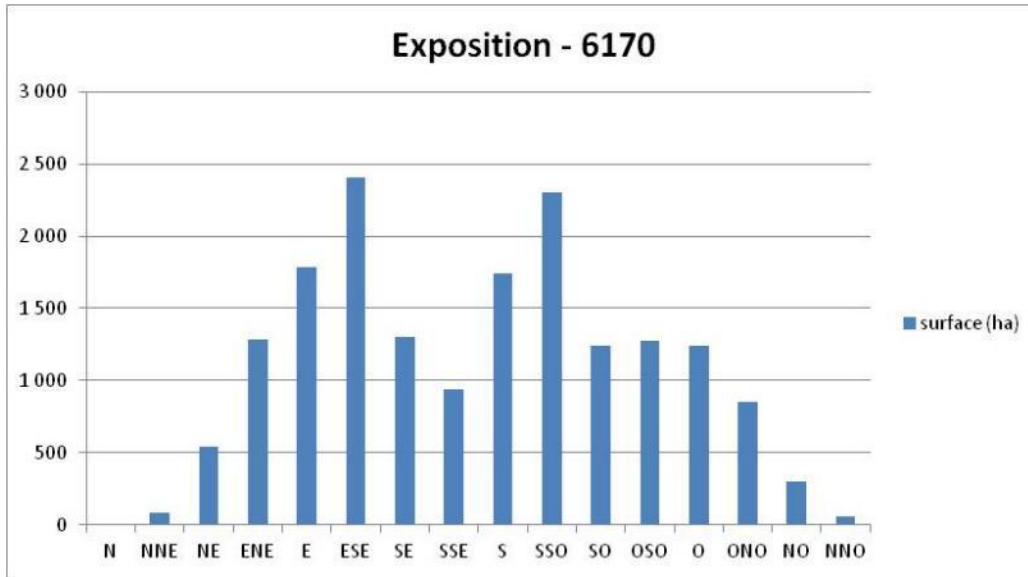
lithologie	surface (ha)	surface (%)
calcaire	2 440	20%
calcaire fossilifère	1 245	10%
calcschiste	1 146	9%

Sous-type 2 - Pelouses de crêtes venteuses

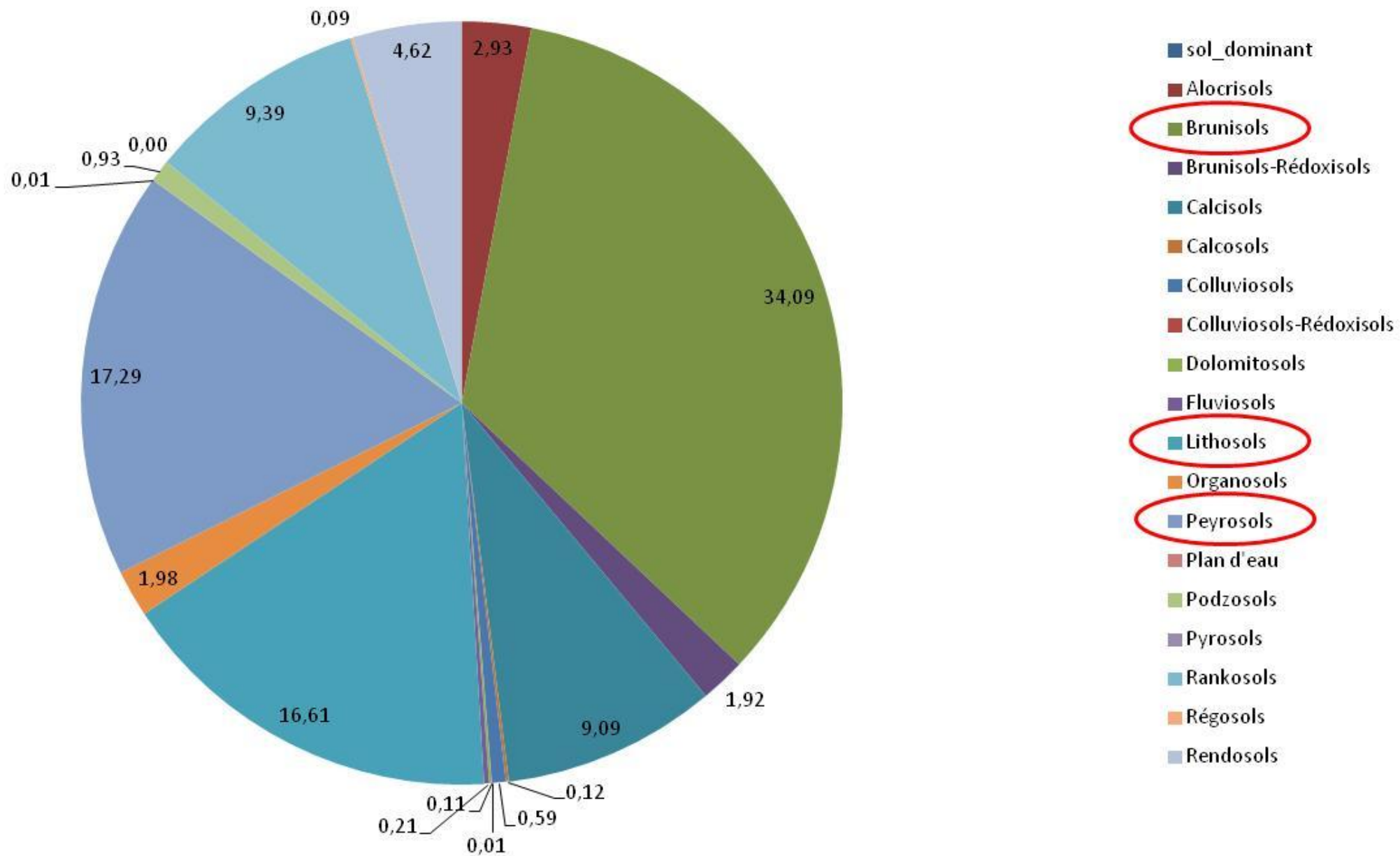
lithologie	surface (ha)	surface (%)
argilite schisteuse	156	21%
calcaire	150	20%
calcaire spathique (ou cristallin)	112	15%

Sous-type 3 - Pelouses en gradins et en guirlandes

lithologie	surface (ha)	surface (%)
calcaire	1 311	20%
calcaire fossilifère	621	10%
calcschiste	608	9%



Sols dominants en ha



- Enquête réalisée auprès des animateurs Natura 2000, services pastoraux, PNP, CEN, ONF
- Dépouillement bibliographique
- Vérification des surfaces couvertes
- Indexation relevés phytosociologiques Lobelia: relevés > 1200 m alt à partir de 2016 à partir des espèces caractéristiques de syntaxons
- Analyse et visite de sites douteux cet été dans le Béarn = 2 jours à Laruns et Larrau
- Alimentation site internet
- Analyse des composantes stationnelles des polygones = stats descriptives
- Livret identification espèces caractéristiques

III. Travaux réalisés en 2023-2025

- Point technique en interne sur les communautés végétales présentes sur TAG + enquête répartition de certaines communautés CBNMED

 - Affiner les problématiques pour lesquelles on se propose de fournir des éléments de réponse
 - **Répartition, fréquences et évolutions de syntaxons les plus rares?**
 - Chorologies de syntaxons à préciser?
 - Prise en compte des enjeux biologiques (espèces patrimoniales)?
 - Trajectoires dynamiques en lien avec la gestion?
 - Trajectoires dynamiques en lien couvert neigeux?
- **Focus sur les pelouses de crête**
- Stratégie d'échantillonnage (CARHAB / altitude / positions topographiques / géologie / point de relevés Lobelia / espèces indicatrices alliances et AV)

III. Travaux réalisés en 2023-2025

Caractéristiques
des espèces
pour les
animateurs

- dét
ZNIEFF en
Midi-
Pyrénées

Gentiana acaulis L.,
1753

Dents du calice ogivales. Feuilles
basales dépassent 20 mm. Ne
forme pas de colonies.



- dét ZNIEFF
en Occitanie
et Nouvelle-
Aquitaine

*Gentiana
occidentalis* Jakow.,
1899

Dents du calice ogivales. Feuilles
basales dépassent 20 mm. Forme
des colonies lâches et étendues.





- dét
ZNIEFF en
Midi-
Pyrénées

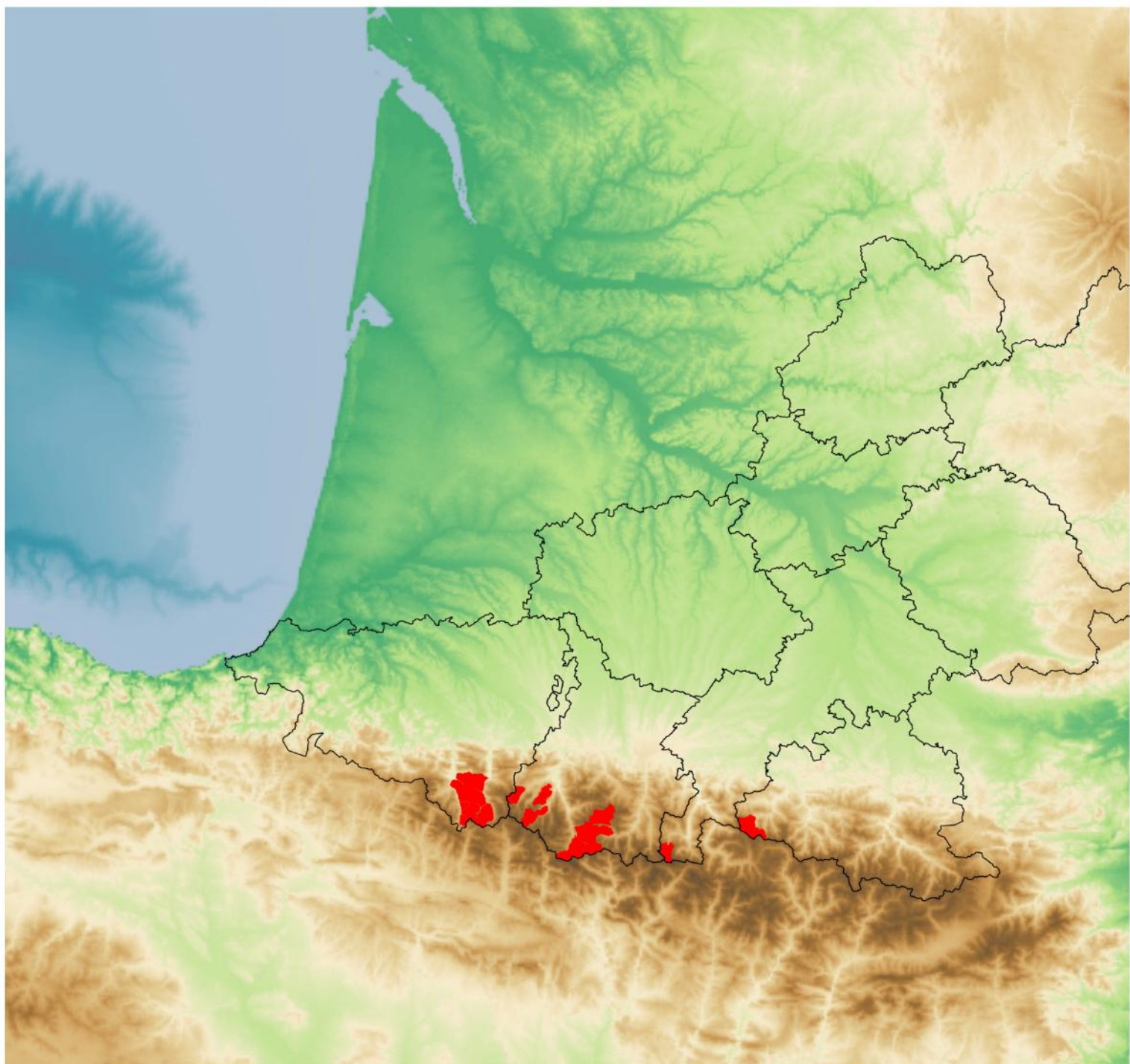
Gentiana verna L.,
1753

Feuilles basales nettement plus
longues que les caulinaires.



Sites Natura 2000 priorités
Répartition des pelouses de crête
de
l'Oxytropido - Elynyion
mysuroides

-  Sites N2000 priorités
-  Limites départementales

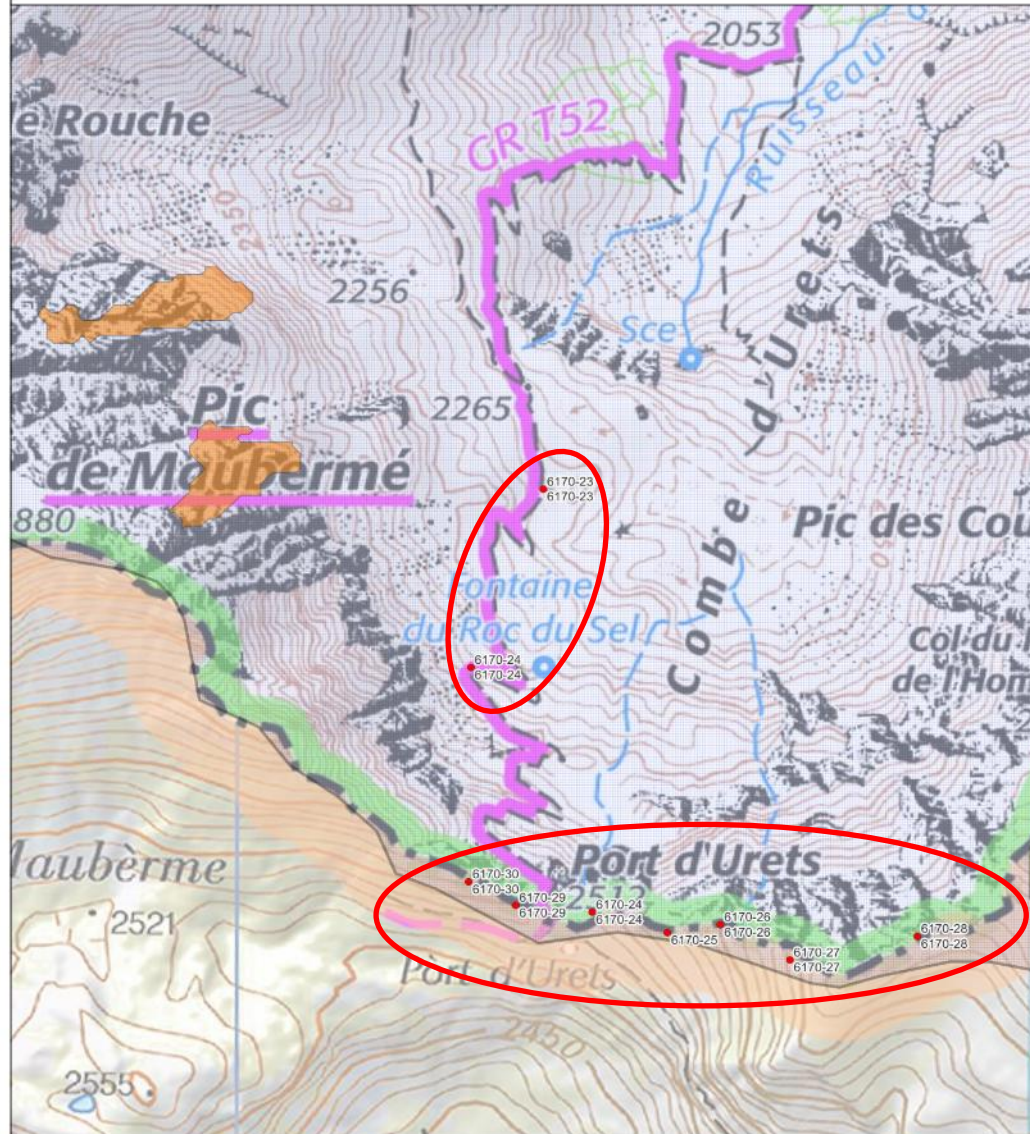


Réalisation: CBNPMP - 20/11/2024 - HL
Sources - Fonds de carte: CBN - OSM - IGN-INPN
Projection: EPSG 2154

0 18 000 m

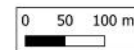


Vallée de l'Isard, mail de Bulard, pics de Maubermé, de Serre-Haute et du Crabère
- Relevés HIC 6170



Légende

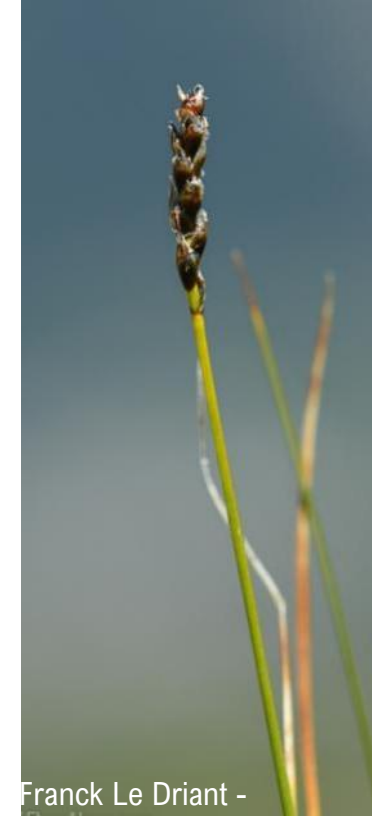
- Relevés phytosociologiques
- Modélisation CarHab
- Pelouse calcaire de crête potentielle



cbn
CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
PYRÉNÉES
ET MIDI-PYRÉNÉES

Vallée de l'Isard, mail de Bulard, pics de Maubermé, de Serre-Haute et du Crabère – Port d'Urets





Nombre de relevés en crête	9
Nombre d'espèces	111
Espèces patrimoniales	PN1: Géranium cendré <i>Geranium cinereum</i> Cav., 1787 PR / VU liste rouge Occitanie / NT liste rouge Pyrénées: Pédiculaire d'Allioni <i>Pedicularis rosea</i> subsp. <i>allionii</i> (Rchb.f.) Arcang
Altérations constatées	Aucune, bonne typicité, bon état de conservation, un léger piétinement avec des zones de sol nu de faible recouvrement

Journées techniques





Parc
naturel
régional
Pyrénées
Ariégeoises



NATURA 2000

Questions ? Remarques ?

4/13/2026 H.LECHENNE



CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
PYRÉNÉES
ET MIDI-PYRÉNÉES

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

CONTACT

Siège - correspondance :

Vallon de Salut - BP 70315 . 65203
Bagnères-de-Bigorre Cedex

24 Avenue du 8 mai 1945
82160 Caylus

31, rue Gaëtan de
Bernville
64500 Saint-Jean-de-Luz

05 62 95 85 30
contact@cbnmp.fr

SUIVEZ-NOUS



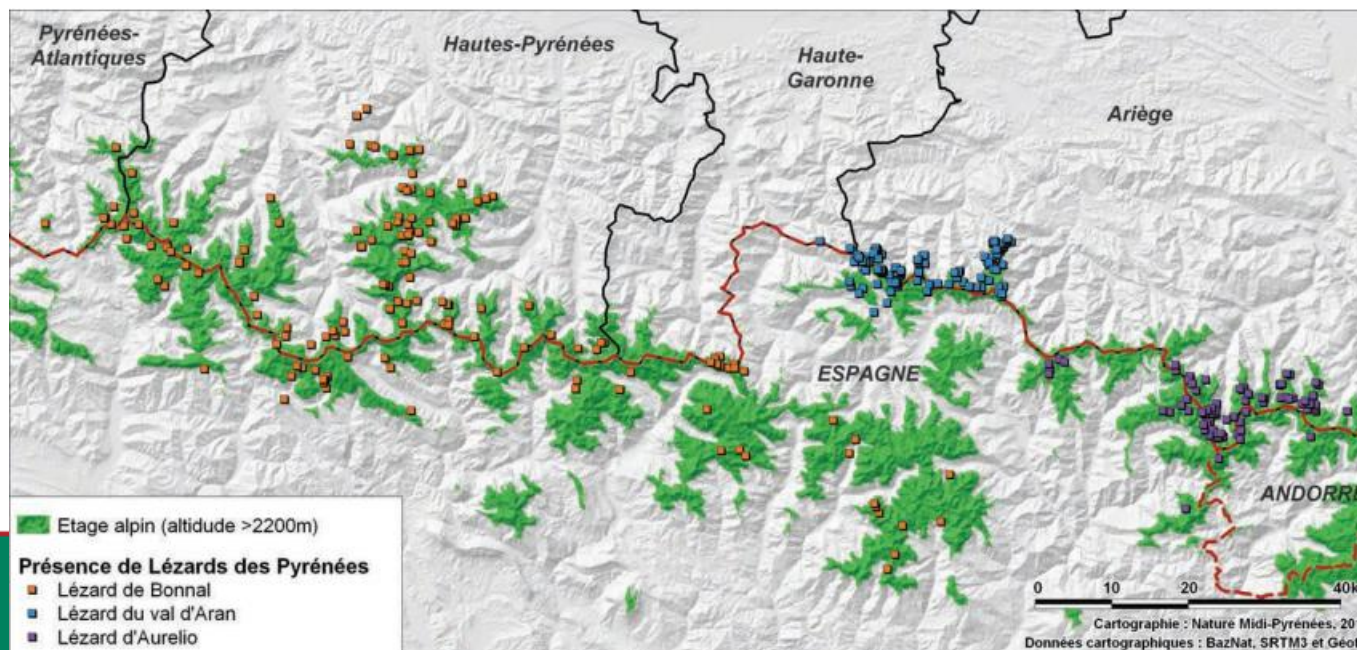
POUR EN SAVOIR PLUS

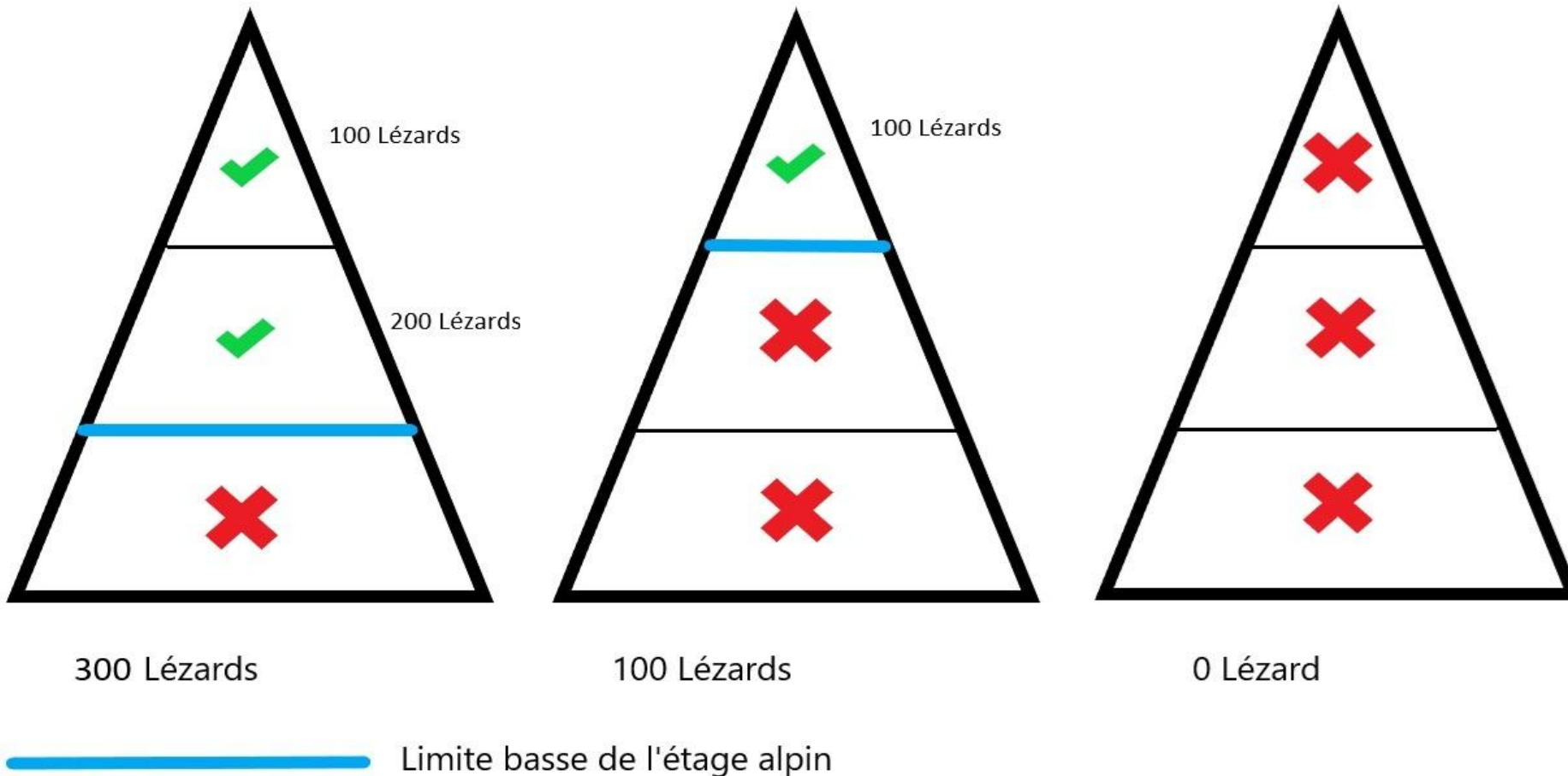
www.cbnmp.fr



Responsabilité majeure !
Indicateur du réchauffement
climatique en montagne

- Petit lézard de montagne endémique des Pyrénées (étage alpin)
- 3 espèces d'*iberolacerta* : lézard de Bonnal, lézard d'Aurélio et lézard du Val d'Aran
- Uniquement présent en Ariège, en Haute-Garonne et en Espagne
- Se croise à partir de 1 600m d'altitude mais généralement au-dessus de 2 000m
- Actif uniquement de mai-juin à septembre-octobre
- Premier Plan National d'Actions 2013 – 2017, second 2021 – 2030
- Suivis historiques autour du Bentaillou et sur le massif du mont Valier
- Nouveau suivi effectué par le PNR en vallée d'Orle





« Comment évoluent sur le long terme les abondances des oiseaux communs dans les habitats ouverts d'altitude ? »

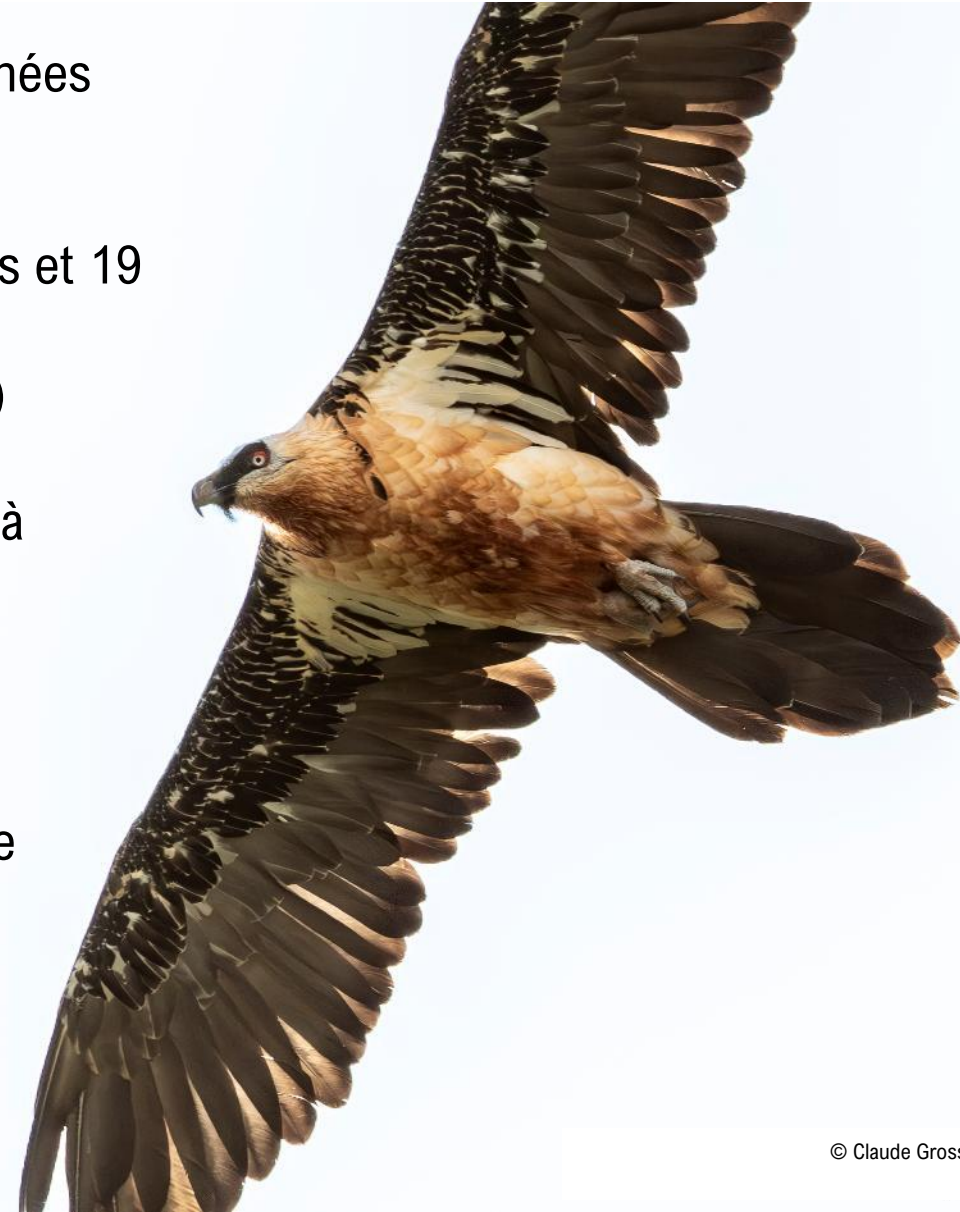
- Lancement en 2024
- Un circuit sur chaque site (Isard et Valier)
- Pas encore de tendance car étude sur le long terme
- 40 espèces d'oiseaux contactées sur le site de l'Isard (entre 16 et 27 espèces sur 1 passage)
- 8 des 17 EIC des sites
- Diversité et abondance intéressantes des oiseaux communs caractéristiques des milieux ouverts d'altitude, notamment le pipit spioncelle, le rougequeue noir, l'accenteur mouchet ou le traquet motteux
- Quelques espèces plus rares et discrètes comme le merle à plastron ou le monticole de roche



© Claude Gross



- Environ 205 couples sur l'ensemble des Pyrénées FR + ES
- 57 couples en France, 36 pontes, 30 éclosions et 19 jeunes à l'envol
→ ratio de 33% (moyenne pour cette espèce)
- En Ariège, 12 territoires, 8 pontes et 7 jeunes à l'envol
→ très belle année (58% de réussite)
- Sites N2000 Isard et Valier : 2 sur 2 !
→ notamment 1^{er} envol depuis 14 ans pour le couple du Biros





Questions ? Remarques ?

Ecole de Sentein (site de l'Isard)

- Cycles 2 et 3, 14 élèves
- Découverte des rapaces (focus sur les vautours)
- 3 séances dont 2 en extérieur

Ecole de Seix (site du Valier)

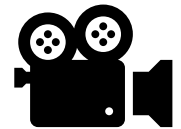
- Cycle 2, 24 élèves
- Découverte des rapaces (focus sur les vautours)
- 3 séances dont 2 en extérieur

Ecole de Castillon-en-Couserans (site du Valier)

- Cycles 2, 22 élèves
- Découverte de la forêt, de l'arbre et de la faune forestière
- 3 séances en extérieur



- Animations en refuges de montagne (refuge de l'étang d'Araing, refuge des Estagnous, refuge de l'étang Fourcat, refuge du Pinet, refuge des étangs de Bassiès)
 - Biodiversité et pastoralisme (environ 35 et 50 personnes)
 - Oiseaux de montagne (environ 50 personnes)
 - Changement climatique en montagne et biodiversité (environ 10 et 20 personnes)
- Fort intérêt des participants, curiosité et participation au rdv !
- Accompagnement de 3 jeunes en réinsertion (Protection Judiciaire de la Jeunesse) pour une randonnée découverte de la vallée de l'Isard et sensibilisation à la faune de montagne
 - Accompagnement d'une classe de BTS GPN (Gestion et Protection de la Nature) en vallée de l'Isard avec l'ONF, sensibilisation aux enjeux liés aux tourbières et à la forêt





Questions ? Remarques ?



Budget 2026 :
Environ 30 000€ pour
chacun des sites

- Trouver un.e nouveau.elle Président.e de COPIL pour le site du massif du Mont Valier
- Suivre les MAEc collectives
- Maintenir les animations scolaires sur les 3 écoles
- Poursuivre les suivis écologiques (STOM, lézards des Pyrénées...)
- Maintenir les animations en refuges de montagne
- Prévoir une animation grand public en lien avec les enjeux des sites
- Relancer certaines actions concernant le parasitisme en estive
- Finaliser les carnets d'estives
- Accompagner les GP pour de la réouverture de milieux (écobuage)
- Suivre la mise en place des exclos pour le grand tétras sur 2 GP (Isard et Urets)
- Terminer l'élaboration du DOCOB de la vallée de l'Isard



MONT VALIER
2948 M

Merci pour votre participation

Marion Chetaille - m.chetaille@parc-pyrenees-ariegeoises.fr - 07 88 67 30 39

Julie Duhoux - j.duhoux@parc-pyrenees-ariegeoises.fr - 06 86 09 26 67

David Pasin - d.pasin@parc-pyrenees-ariegeoises.fr - 06 75 35 07 87

Naémie Rochwerger - n.rochwerger@parc-pyrenees-ariegeoises.fr - 07 88 73 82 90

Révision du DOCOB du site « Vallée de l'Isard »



Diagnostic réalisé en 2021, mise à jour en 2025/2026

Orientés sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire

Objectifs Long Terme
Facteurs d'influence / Pressions
Objectifs opérationnels

Fiches action

32 espèces d'intérêt communautaire

27 habitats d'intérêt communautaire

5 enjeux :

- Milieux* ouverts et semi-ouverts
- Milieux* forestiers
- Milieux* aquatiques
- Tourbières
- Milieux* rocheux et grottes

Hiérarchisation ?
Responsabilité ?

*milieux = habitats et espèces associées

Habitats d'intérêt communautaire HIC (3 à 8) : Responsabilité = Sensibilité x Représentativité

- **Sensibilité** (1 à 3) : 3 = fragile / 2 = assez fragile / 1 = peu fragile (capacité de résilience)
- **Représentativité** (2 à 5)
 - ✓ de 1 à 2 : habitat comme critère de désignation du site ou pas
 - ✓ de 1 à 3 selon la représentativité de l'habitat en Occitanie par rapport à la France (CBN)

HIC pour lesquels le site de la vallée de l'Isard a la plus de responsabilité :

5120	Formations montagnardes à <i>Cytisus purgans</i>
6130	Pelouses calaminaires des <i>Violetalia calaminariae</i>
6140	Pelouses pyrénéennes siliceuses à <i>Festuca eskia</i>
9120	Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à <i>Ilex</i> et parfois à <i>Taxus</i> (<i>Quercion robori-petraeae</i> ou <i>Ilici-Fagenion</i>)

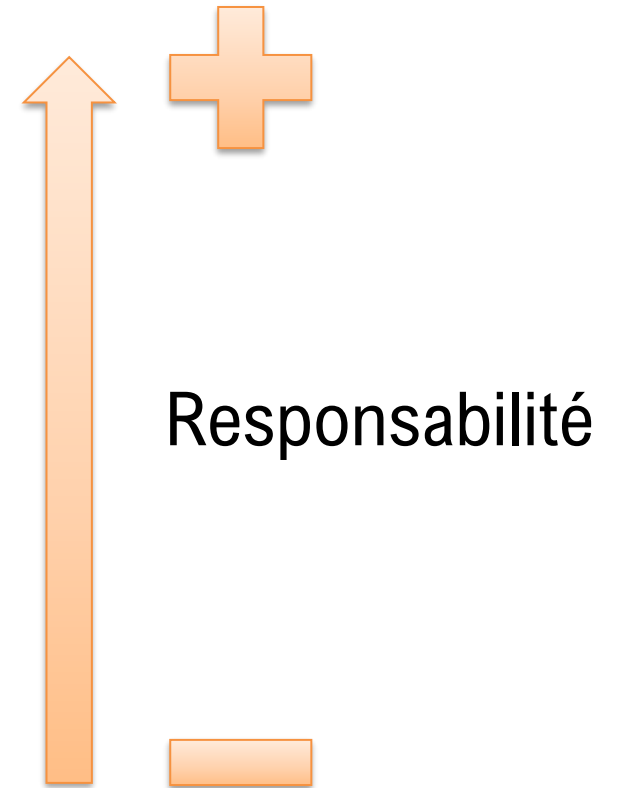
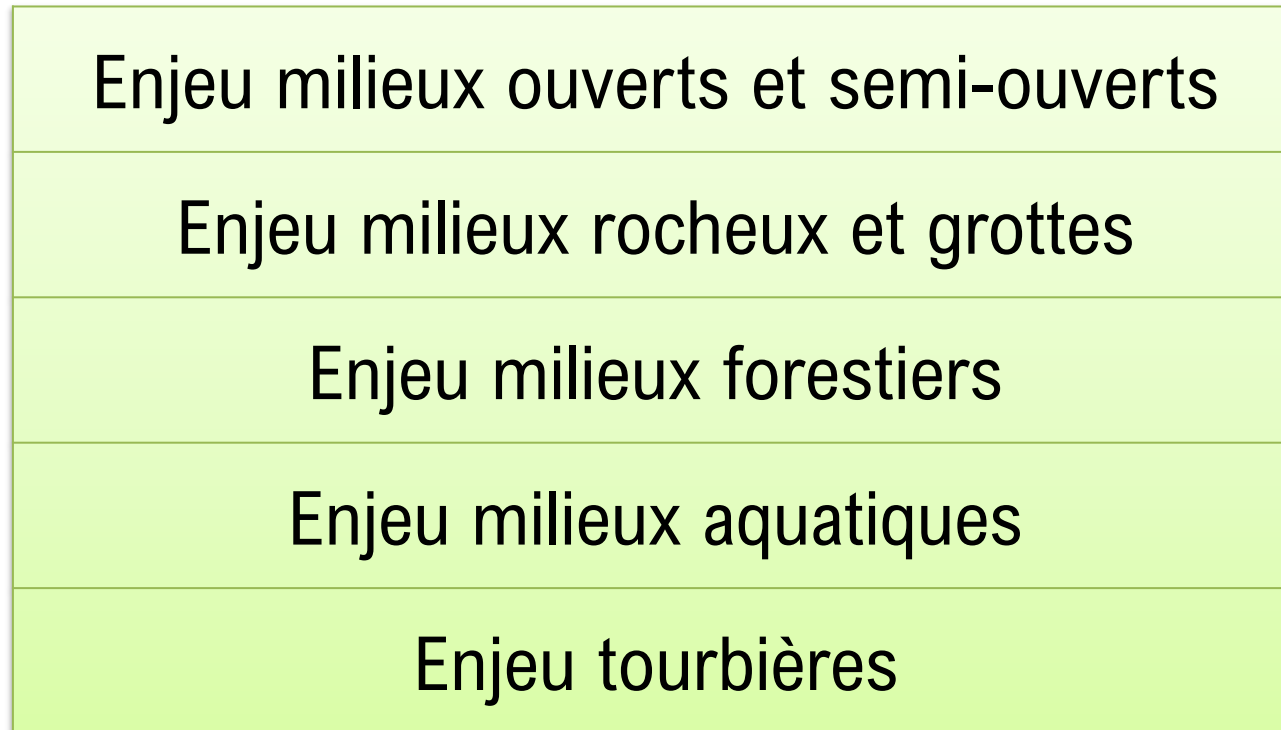
Espèces d'intérêt communautaire EIC (3 à 9) : Responsabilité = Sensibilité x Représentativité x Rôle fonctionnel

- **Sensibilité (1 à 4) :**
 - ✓ 3 si CR (danger critique) ou EN (en danger) sur 1 des listes rouges UICN (Europe, France, Occitanie)
 - ✓ 2 si VU (vulnérable) ou NT (quasi-menacée) sur 1 des listes
 - ✓ 1 sinon
 - ✓ +1 si Plan National d'Actions / PRA ou équivalent
- **Représentativité (1 à 2) :** espèce comme critère de désignation du site ou pas
- **Rôle fonctionnel (1 à 3) :** cycle de vie réalisé en entier ou pas ?
 - ✓ 1 = Observé
 - ✓ 2 = migration, dortoir, reposoir, alimentation
 - ✓ 3 = reproduction

EIC pour lesquels le site de la vallée de l'Isard a la plus de responsabilité :

Espèces inscrites à l'annexe II de la DH	
Desman des Pyrénées *	<i>Galemys pyrenaicus</i>
Ours brun *	<i>Ursus arctos</i>
Lézard du Val d'Aran *	<i>Iberolacerta aranica</i>

Espèces inscrites à l'annexe I de la DO	
Gypaète barbu *	<i>Gypaetus barbatus</i>
Grand Tétras *	<i>Tetrao urogallus</i>
Lagopède alpin	<i>Lagopus mutus pyrenaicus</i>



9120 Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori-petraeae ou Ilici-Fagenion)

9150 Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion

Bondrée apivore

Milan noir

Milan royal

Circaète Jean-le-Blanc

Grand Tétras

Grand-duc d'Europe

Chouette de Tengmalm

Pic noir

Rosalie des Alpes

Barbastelle

Murin de Bechstein

Ours brun

Buxbaumie verte

Vallée de l'Isard Cartographie des enjeux forestiers

- EIC directive oiseaux
- EIC directive habitats
- Vallée de l'Isard
- Réserve Biologique mixte ONF
- Forêt privée
- Habitats N2000
 - ▨ 9120
 - ▨ 9150





Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

Comité de Pilotage Natura 2000 – Sites de l'Isard et du Valier

4 février 2026 – Saint-Girons

NOM	PRENOM	ORGANISME	ADRESSE COURRIEL	SIGNATURE
Chetaille	Marion	PNR		
PERISSE	Michel	Ady Paire Sentein	perusse09@sfr.fr	
ESPES	Régis	AICA de Luchonnais	espes-regis@orange.fr	
MESTRNER	Christian	Pdt COPC Nicolas Bonac	christianmestner@guail.com	
ESTREME	Nicolas	GP Bonac Vallée d'Arthe		
LECHENNE	Hugues	CBNPMP		
VALLA	Nadine	CDS 09 GSC ARSHAL (Spéleos)		
NIRASCOU	Hélène	Office de Sèze		
DEVELAY	Anne-Dorée	Région Occitanie		
ROZIERES	Fabienne	DDT 09		
LAFFONT	Patrick	Mairie Bonac-Sentein		

Syndicat mixte du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises

Pôle d'activités de la Ferme d'Icart – 09240 MONTELS Tél : 05 61 02 71 69 Fax : 05 61 02 80 23

info@parc-pyrenees-ariegeoises.fr www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

NOM	PRENOM	ORGANISME	ADRESSE COURRIEL	SIGNATURE
JOUVENOT	Jean Luc	FDCO3	fdc03@orange.fr	
ROUAIX	Didier	ABNR	didierrouaix@orange.fr	
ROUGES	Yves	ANIS TUNIA	y.rouge@orange.fr	
GOUAZE	Gizèle	Gp Mont-Rouch	gizèle.gouaze@orange.fr	
BOULOGNE	Kevin	ANA-CEN Ariège	kevin.b@ariegenature.fr	
PASIN	Dominic	PNRPA		
CAZALS	Catherine	CIDAG	ccazals@orange.fr	
RAFFENAUD	Eric	ONF 09 UTCO	eric.raffenaud@onf.fr	
LACINE	Pascal	ONF 09 UTCO	pascal.lacine@onf.fr	
MANSO	Samuel	APP ONF UTCO	samuel.manso@onf.fr	
DUHOUX	Julie	PNRPA		

Syndicat mixte du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises
Pôle d'activités de la Ferme d'Icart - 09240 MONTELS Tél : 05 61 02 71 69 Fax : 05 61 02 80 23
info@parc-pyrenees-ariegeoises.fr www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr



COPIL Natura 2000 Vallée de l'Isard* et Massif du Mont Valier**
04 février 2026, Saint-Girons
Compte rendu

NB : De nombreux membres étant communs au comité de pilotage du *site Natura 2000 « Vallée de l'Isard, Mail de Bulard, pics de Maubermé, de Serre-Haute et de Crabère » (ZPS & ZSC) et à celui du **site Natura 2000 « Vallée du Ribérot et massif du Mont Valier » (ZPS & ZSC), cette réunion a fait l'objet des deux COPILs conjointement. Dans le cadre de la révision du Document d'objectifs du site de la Vallée de l'Isard, s'en est suivi un atelier de travail sur la thématique du milieu forestier et des espèces associées.

Présent.es :

Michel Perisse, Adjoint Mairie de Sentein
Régis Espès, AICA du Castillonnais
Christian Mestrimier, Maire de Bonac-Irazein et Président du COPIL de l'Isard
Michel Estreme, GP de Bonac Vallée d'Orle
Hugues Lechene, CBNPMP
Nadine Valla, CDS09 et Arshal
Hélène Nirascou, Mairie de Seix et Présidente du COPIL du Valier
Anne-Marie Develay, Région Occitanie
Fabienne Rozières, DDT09
Patrick Laffond, Mairie de Bordes Uchentein
Jean-Luc Fernandez, Fédération de Chasse 09
Didier Rouaix, Les Amis du Parc
Yves Rouges, Les Amis du Parc
Gisèle Gouazé, GP du Mont Rouch
Kévin Boulogne, ANA-CEN 09
Catherine Cazals, CD09
Eric Raffenaud, ONF
Pascal Lapine, ONF
Samuel Manso, ONF
Ysalis Chauvet, ONF
Alexis Gutierrez, ONF
Marie Storey, FP09
Angèle Pialot, OFB
Naémie Rochwerger, PNRPA
David Pasin, PNRPA
Marion Chetaille, PNRPA
Julie Duhoux, PNRPA

Excusé.es :

Olivier Rousset, DRAAF
Mme Riverola, DDETSPP 09
Chritine Téqui, Présidente du Conseil départemental de l'Ariège
Emilie Barromes, sous-préfète par intérim de la sous-préfecture de Saint-Girons
Hervé Brabant, Préfet de l'Ariège
Sarah Ozolins, Directrice de l'Office du tourisme du Couserans
Nathalie Auriac, Conseillère départementale Portes du Couserans
Allan Yotte, Fédération de l'Ariège pour la pêche et la protection du milieu aquatique
Bruno Saurat, Président du GP d'Ourdouas
Daniel Strub



Mme de Naurois, ABF, Udap
Jean-Pierre Gaston, Maire d'Arrien en Bethmale

Mot d'accueil de David Pasin et tour de salle pour présentation des participant.es.

- **Présentation du dispositif Natura 2000 :**

Rappel du dispositif Natura 2000, dont l'objectif est de maintenir ou rétablir le bon état de conservation des espèces d'intérêt communautaire (EIC) et des habitats d'intérêt communautaire (HIC) qui ont conduit à la désignation des sites.

Rappel géographique de l'ensemble des sites Natura 2000 présents dans le périmètre du PNRPA et de ceux animés par le PNR.

Rappel des sites concernés par cette réunion :

Le site Natura 2000 de l'Isard est réparti sur 3 communes (Antras, Sentein, Bonac Irazein) et s'étend sur une surface de 6 422 ha, incluant 32 EIC et 27 HIC. L'intégralité du site est en Directive Habitats Faune Flore et en Directive Oiseaux.

Le site Natura 2000 du Mont Valier est réparti sur 6 communes (Bonac-Irazein, Bordes-Uchentein, Arrien-en-Bethmale, Bethmale, Seix et Couflens). 15 616 ha sont classés en Directive Oiseaux et 7 745 ha sont classés en Directive Habitats Faune Flore. Ces périmètres incluent 30 EIC et 20 HIC.

Le PNRPA est la structure porteuse et animatrice de l'animation de ces deux sites. Les présidences et la structure animatrice ont été élues pour 3 ans (2024-2026).

Madame Hélène Niarascou, présidente du COPIL du Valier a informé les membres du COPIL qu'elle **ne se représenterait pas aux élections municipales de 2026**. La présidence de ce COPIL devra donc faire l'objet d'une nouvelle élection à l'issue des municipales.

- **Bilan des actions mises en place en 2025 :**

Le budget 2025 est d'environ 33 000 € pour chacun des deux sites. Cette enveloppe est répartie entre l'animation du DOCOB (PNRPA) et les partenaires historiques – FP09 pour le volet agricole collectif, Gestnat Conseil pour le volet agricole individuel (site de l'Isard), ANA-CEN09 pour le volet éducation à l'environnement en milieu scolaire. Un appui du CBNPMP pour les suivis écologiques liés à la flore et aux habitats est également apporté dans le cadre de sa convention avec la Région.

Volet agricole collectif (MS – FP09) : (diapo 12) L'ensemble des 13 GP répartis sur les 2 sites ont engagé des MAEc, surtout la mesure PRA3 relative à la gestion des surfaces par le pâturage dans l'objectif d'entretenir les HIC et/ou les mosaïques d'habitats qui hébergent des EIC (perdrix grise). Quelques GP ont aussi contractualisé une mesure ESP2 en lien avec la présence de Grands Tétràs. Le GP de l'Isard a également contractualisé une mesure MHU2 relative à l'adaptation du pâturage en milieux humides. Le total annuel s'élève à 124 000 €, contre 137 000 € pour les contrats précédents (2016-2022) mais seulement 6 GP en bénéficiaient.

Cahier d'enregistrement (diapo 13) : Une fois engagés, les MAEc induisent l'enregistrement des circuits des troupeaux. L'accompagnement par la FP09 a mené à un nouveau format d'enregistrement des circuits des troupeaux pour limiter la charge administrative. Cet accompagnement permet aussi une adaptation des contrats aux réalités du terrain : pour le GP de Fonta, le zonage cartographique de certaines pelouses calcicoles avec des préconisations de pâturage tardif ne correspond pas à la réalité du terrain qui s'avère être une lande et des pelouses acides- le plan de gestion a pu être adapté pour



correspondre aux réalités du terrain. L'accompagnement inclut aussi le suivi des travaux, l'ajustement de la charge, la recherche de pâtre etc.

Formations (diapo 14) : Cette année, 3 sessions ont été organisées par le PNR PA et la FP09 pour la formation obligatoire dans le cadre de la contractualisation de MAEc. 13 président.es de GP ont participé à cette formation sur les enjeux faune, flore des sites en lien avec les activités pastorales. La formation a été construite sous la forme de jeux sérieux (exemple d'atelier : par binôme, identifier les milieux, les habitats potentiels et la faune et apporter une réflexion sur les marges de manœuvres potentielles en termes de conduite pastorale (pression de pâturage, charge, pâturage précoce/tardif, clôture, sel etc.). La formation a aussi permis d'échanger sur le métier du berger et les incidences potentielles de l'activité sur la biodiversité.

Bilan pastoral à mi-parcours (diapos 15-17) : En plus des objectifs présentés en diapo 15, cette visite a permis de rencontrer les référents ONF du secteur et d'échanger avec les pâtres.

GP du Trapech : rappel des zones à pâturer uniquement à partir d'août, échanges sur les projets du GP (écobuage, accès à leau)

GP d'Ourdouas : Il y a 2 zones de part et d'autre de la cabane pastorale où le GP a un projet d'écobuage : Jos la Pleyre où lande à genévrier (pâturage possible) et Pale Litse les Cos qui est très fermé et où il y a des enjeux perdrix, qui nécessiteraient une réouverture du milieu.

GP de l'izard : Il s'agit d'un grand GP avec des engagements MAEC éloignés les uns des autres. Il est prévu de travailler sur le projet d'exclos lors de l'assemblée générale du GP (mars 2026).

Carnet d'estive (diapo 18) : Il s'agit d'une affiche corédigée entre le PNRPA et la FP09. L'objectif est de les afficher de manière pérenne dans les cabanes pastorales pour assurer la transmission des informations relatives aux contrats MAEc (qu'est-ce qu'une MAEc, en quoi consiste le plan de gestion, quelles sont les caractéristiques faune/flore de l'estive etc.) entre la présidence des GP et les pâtres qui peuvent se succéder. 6 carnets d'estive ont été distribués.

Etat 0 (diapos 19-20) : Cette action a pour objectif de suivre et caractériser l'évolution des habitats d'intérêt communautaire dans les zones engagées en MAEc. Elle a été construite pour répondre à la question des financeurs « à quoi servent les MAEc ? ». Elle permet aussi d'avoir une meilleure connaissance du territoire, d'identifier les écarts entre les cartographies et les réalités du terrain, de suivre la colonisation par la lande etc. et a pour objectif de documenter de possibles changements d'état. Un premier passage a été réalisé en début de contrat (2024 et 2025) avec la volonté de revenir en fin de contrat (2029-2030) – selon pas de temps des MAEc et aussi car ce sont des milieux peu dynamiques. La collecte de données renseigne la flore présente et son état (via des relevés botaniques exhaustifs). A l'échelle du département, ce sont 25 estives qui ont été visitées et 83 relevés ont été réalisés par le PNRPA, la FP09 et/ou le CBNPMP. Les données collectées comprennent les conditions stationnelles (caractéristiques générales du site) ; des considérations pastorales (aménagements pastoraux, refus, raclage, impact sur les ligneux, présence et état des bousiers) ; des relevés botaniques (strates de végétation, liste des espèces et abondances). Ces données seront comparées avec celles qui seront collectées en 2029/2030, à la fin de la MAEc. Cette action vise à regarder la végétation tous les 5 /6 ans pour orienter les mesures de gestion. Ce pas de temps présente une cohérence avec le rapportage sur l'état de conservation que les Etats membres doivent communiquer à la commission européenne tous les 6 ans.

Plaquette sur le parasitisme (diapos 21-22) : Les président.es de GP ont fait des retours positifs sur la formation reçue (dans le cadre de la formation obligatoire MAEC SHP collective) sur les pratiques à l'exploitation et en estives et ont proposé que les éleveurs et les pâtres aient aussi accès à ce contenu pour que les recommandations soient mises en pratique. Pour 2026, la FP09 et Bio Ariège Garonne préparent une formation pour « Préparer sa montée en estive et gérer les soins en montagne ». Initialement prévue en fin d'année 2025 mais repoussée suite à la crise de la Dermatose Nodulaire



Contagieuse, elle devrait avoir lieu en mars selon les disponibilités des vétérinaires. Le format pourrait être en salle le matin avec les vétérinaires, suivi d'un accueil à la ferme l'après-midi.

La FP09 souhaite travailler sur la diffusion de guides de bonnes pratiques, des éléments réglementaires etc. ; accompagner la collecte des déchets vétérinaires en estives ; équiper les cabanes pour la conservation des produits avec des armoires à pharmacie/des sacoches pour les pâtres.

Question : existe-t-il une analyse des cahiers d'estives ?

Ces cahiers s'appuient sur la cartographie des quartiers avec les dates et chargement. Ils remontent aux financeurs des pâtres mais ne retracent pas les virades précises effectuées au sein des quartiers.

Suivis écologiques :

Suivi des pelouses calcaires alpines et subalpines (6170) (HL CBNPMP – diapos 24-46) : Il s'agit d'un programme de suivi à l'échelle de la chaîne pyrénéenne pour documenter l'état de conservation de l'HIC 3170. Le dernier rapportage, réalisé en 2019, témoignait d'un état de conservation favorable de l'HIC. A l'échelle nationale, les rapportages sont réalisés par les CBN du secteur et sont réalisés à l'échelle biogéographique. Ces rapportages ont pour objectif de renseigner l'état de conservation des HIC, d'alimenter le jeu de données et les modèles.

L'HIC 6170 comporte 5 sous habitats qui sont répartis en fonction des positions biogéographiques. L'attractivité pastorale de l'HIC dépend de la position à l'échelle du versant et de la temporalité dans la saison. Les habitats élémentaires 6170-3 et 6170-4 ont une valeur pastorale importante (graminées appétentes, recouvrement important). 6170-6 plutôt présent sur les crêtes, les croupes et les pelouses en gradin sur des pentes accusées et peu attractives pour le pastoralisme.

L'HIC est très représenté dans le Béarn et les Hautes-Pyrénées, un peu moins en Ariège qui est moins riche en substrat acide. A l'échelle de la chaîne des Pyrénées, cet HIC recouvre 17 800 ha. 300 ha pour le site du Mont Valier et 580 ha pour le site de l'Isard.

La trajectoire de la dynamique dépend de la dynamique naturelle ou de la gestion. Pour les pelouses de crêtes, l'HIC est assez stable (avec une question sur l'impact potentiel du changement climatique). Pour les pelouses sur pentes fortes en gradin, l'HIC est plutôt stable sauf si le chargement est trop fort. En bas de pente, il peut y avoir de la dérive trophique (trop d'azote) si le chargement est trop fort.

Entre 2023 et 2025, les sites pour lesquels les animateur.ices ont fait remonter une cartographie des habitats anciennes avec des incohérences de terrain ont été prospectés en priorité. Un livret d'identification des espèces indicatrices pour reconnaître l'HIC a été produit. Un travail similaire a été réalisé il y a 2/3 ans sur les gispetières.

Le site de l'Isard a été identifié comme un des sites prioritaires. La marche d'approche étant longue (dénivelé positif supérieur à 1600m), 9 relevés ont quand même été réalisés, et 1 espèce protégée (Géranium cendré *Geranium cinereum* Cav., 1787) a été identifiée et 1 espèce sur liste rouge (Pédiculaire d'Allioni *Pedicularis rosea* subsp. *Allionii*). Les relevés ont témoigné d'un bon état de conservation, avec un léger piétinement ce qui est normal. En 2025, la floraison a été précoce.

Organisation d'une journée technique : deuxième année que ce format est proposé. En 2025, 1 journée pour les départements du 65 et 64 et 1 journée pour les départements du 09 et 31, organisée sur le site de l'Isard (discussion sur les indicateurs d'été de conservation, échanges sur les indicateurs pastoraux). En 2026, la journée technique aura lieu dans le 31.

Suivi écologique du lézard pyrénéen du val d'Aran (DP) (diapos 47-48) : 90 % de la population mondiale du Lézard du Val d'Aran est présente sur les sites de l'Isard et du Valier, d'où la très grande responsabilité locale par rapport à cette espèce.

Avec le changement climatique, la limite basse de l'étage alpin remonte en altitude – limite basse de l'aire de répartition du Lézard du Val d'Aran dont l'aire de répartition diminue par conséquent. Les lézards occupent 100% de leur zone de présence. Si la limite de l'étage alpin remonte, les lézards « du bas » ne peuvent pas remonter car la zone supérieure est déjà occupée. Ainsi, le Lézard du Val d'Aran est un indicateur de l'impact du changement climatique sur la montagne.



Il s'agit d'une espèce avec une très grande espérance de vie (20 ans) car il n'est actif que quelques mois dans l'année (depuis mai-juin jusqu'à septembre-octobre). Il ne fait qu'1 ponte dans la saison (2-3 œufs), ce qui est peu. Cette espèce a fait l'objet d'un 1^{er} plan national d'action (PNA) en 2013 et aujourd'hui nous sommes à mi-parcours du 2nd PNA (2021-2030). Un suivi historique existe autour de Bentailou et Mont Valier (réalisés par Nature En Occitanie). En 2025, le PNR s'est inséré dans le suivi de l'espèce avec la mise en place d'un suivi dans la Vallée d'Orle. Un des projets pour 2026 serait de rejoindre l'équipe de NEO pour le suivi sur le Bentailou et le Mont Valier.

Le protocole de suivi consiste en un transect démarré à la limite basse de répartition de l'espèce au long duquel chaque contact est dénombré. Cette année, 14 individus ont été comptés (bien). La zone de contact avec le lézard des murailles qui remonte en altitude permet d'évaluer à quelle vitesse, le changement climatique impacte les populations. Les lézards des Pyrénées ne disparaissent pas par concurrence avec le lézard des murailles mais par modification des conditions climatiques car cette espèce a besoin de conditions très spécifiques (ex : zones fraîches de repli..)

Suivi écologique STOM – suivi temporel des oiseaux de montagne (DP) (diapo 49) : L'objectif du STOM est de connaître l'évolution des populations du site sur le long terme (première tendance discutable au bout de 7 à 10 ans). Le STOM est réalisé depuis 2024 (2^{ème} année). Pour le site de l'Isard, une grande variété d'oiseaux (une 40aine d'espèces, 8/17 EIC de la Directive Oiseaux présentes sur le site) a été observée. Le protocole consiste à un début au lever du soleil (6h) et il doit être réalisé 15 points d'écoute (15 min par point) répartis sur 10 km en une durée maximale de 5h. Ce suivi est mis en place sur l'estive d'Estremailles et sur celle du Taus Espugues.

Suivi écologique du Gypaète barbu (DP) (diapo 50) : Le Gypaète barbu est une espèce patrimoniale qui a failli disparaître il y a quelques années. Cette espèce est inscrite à la Directive Oiseaux et sa présence sur les sites de l'Isard et du Valier nous confère une certaine responsabilité envers l'espèce. Sur Isard et Valier, 2 jeunes à l'envol

Education à l'environnement :

Milieu scolaire : 3 écoles – voir diapo 52.

Grand public : 3 animations en refuge avec des très bons retours, participant.es locaux et touristes. Accompagnement de jeunes sous Protection judiciaire de la jeunesse. Accompagnement commun avec l'ONF d'une classe de BTSA GPN.

Remarque de M. Fernandez sur la « surfréquentation touristique » (dérangement, baignade, usage de drones) et l'incompatibilité entre les mesures de préservation des espèces, de réglementation et les moyens mis à disposition (exemple de l'arrêté municipal de la commune de Bethmale interdisant la baignade dans l'étang d'Ayès et le manque de contrôle (ONF, OFB)). La question implicite de M. Fernandez de comment faire appliquer la réglementation est intéressante mais ne relève pas des missions du PNR ni de Natura 2000. L'ONF et l'OFB ont toutefois précisé qu'ils sont bien informés et concernés par ce problème et que de la dissuasion est réalisée sur site pour la baignade et l'utilisation de drones. Toutefois, contraventionner est très compliqué et l'accent est mis sur la sensibilisation : il s'agit surtout de méconnaissance de l'arrêté municipal plutôt que de non-respect.

Les propos de M. Fernandez sont relayés par Mme Nirascou qui souligne une incohérence entre la préservation des sites et la publicité faite à l'échelle du département (campagne « LIBRE »). Mme Nirascou valorise aussi le travail des médiateurs en montagne coordonné par le PNRPA. Pour elle, l'Ariège n'est pas encore concernée par le surtourisme mais cette issue est possible si aucun travail n'est fait et que tous les élus ne se positionnent pas sur une stratégie touristique commune.

Les agents du PNR, de l'ONF et de l'OFB ont tenu des propos communs : le département de l'Ariège est soumis à une fréquentation touristique, mais encore loin de la surfréquentation, bien qu'il soit vrai que, localement et ponctuellement, la capacité d'accueil n'est pas en adéquation avec la fréquentation. Depuis 4 ans, le PNR met en place une action de médiation en montagne avec des AMM formés.es. En 2025, ce sont 9 000 personnes qui ont été sensibilisées sur la baignade, la tenue des chiens en laisse,



l'usage des drones et plus globalement l'impact de la fréquentation humaines sur les milieux naturels. Un travail transversal à plusieurs structures est réalisé pour établir un discours commun aux différentes infrastructures sur l'ensemble de la chaîne Pyrénéenne.

Le sujet de la Réserve du Valier est aussi abordé : l'arrêté ministériel court toujours et est en cours de révision. Le projet est entre les mains du ministère et une vraie réglementation associée aux moyens nécessaires est à venir. La matérialisation des limites de la Réserve du côté de l'unité territoriale du Couserans-Ouest est à jour (côté Castillons-en-Couserans). Du côté de l'unité territoriale du Couserans Est, les limites parcellaires sont plus sinueuses et la matérialisation est à aboutir (côté de Seix).

- **Programme prévisionnel pour l'année 2026 :**

Celui-ci est présenté en diapo 55.

Pour les animations scolaires, une intervention conjointe entre l'ANA et l'ONF est à l'étude pour l'école de Seix (sur la thématique des forêts).

Pour recontextualiser la révision du DOCOB de l'Isard : cette révision a débuté en 2019/2020, puis s'en est suivie une pause de 2/3 ans. En 2025, les animateur.ices du site ont relancé la révision avec l'objectif de finaliser la mise à jour du DOCOB fin 2026.

- **Autres sujets abordés :**

HL CBNPMP : A proximité de l'étang d'Araing, un exclos a été mis en place en 2025 dans le cadre du programme d'action pour le suivi des pelouses à Gispert (2023) afin d'étudier l'évolution de la végétation en absence de pâturage. Pour cela une clôture à ovins a été installée, mais cela n'empêche pas l'abrutissement par les cervidés. Cet exclos se situe sous le col, à la frontière entre l'estive du GP d'Ourdouas et de celle du GP de Bentaillou. Ce sujet sera abordé lors des assemblées générales des deux GP qui se tiendront sous 3 semaines. Le CBNPMP propose de mettre en place un exclos en fixe avec des pieds imputrescibles. L'ONF préconise la mise en place de visualisateurs ou la descente des fils en hiver pour les enjeux galliformes.

PAUSE puis **ATELIER SUR LE DOCOB DE LA VALLEE DE L'ISARD** (11h30-12h30)
Diapos 57-63

Le DOCOB est le plan de gestion d'un site Natura 2000.

Pour le site de l'Isard, la révision a débuté il y a quelques années déjà. En 2025, les animateur.ices ont relancé la révision au format imposé à l'échelle nationale (cahier technique n°88). La mise à jour de l'état des lieux (tome 1) est en cours de finalisation. L'élaboration de la stratégie d'action (tome 2) est en cours. Pour cela, la responsabilité du site pour les 32 EIC et 27 HIC a été définie (les HIC et les EIC pour lesquels la responsabilité est la plus élevée sont présentés diapos 59 et 60). Ces EIC et HIC ont été regroupés en « milieu » pour aboutir à l'identification de **5 enjeux** (par ordre de responsabilité décroissante) :

- Habitats et espèces associées aux milieux ouverts et semi-ouverts
- Habitats et espèces associées aux milieux rocheux et aux grottes
- Habitats et espèces associées aux milieux forestiers
- Habitats et espèces associées aux milieux aquatiques
- Tourbières

La stratégie d'action vise à pouvoir travailler sur l'ensemble des enjeux mais une priorisation est nécessaire.

Cet atelier ne concerne que les habitats et espèces associées aux milieux forestiers. Des groupes pluridisciplinaires de 6/7 personnes sont formés afin de fournir un travail sur les facteurs d'influence et les pressions et de définir une stratégie d'action (objectifs opérationnels). A partir de ce travail, les animateur.ices pourront proposer des fiches actions, en collaboration avec les partenaires techniques.



Ainsi, seuls les HIC et EIC présentés en diapo 62 sont concernés par le milieu forestier. La carte présentée en diapo 63 permet de visualiser cet enjeu.